

NEWSLETTER MCS-AURA

Janvier 2023



Le Président et le Co-Président (Bernard AUDEMA et Jonathan DUCHENNE) du Comité de Pilotage Régional du dispositif MCS AURA, les Présidents et Représentant des Associations MCS Territoriales (Alain CARILLION, Richard LANGLOIS et Yoann MARTIN) ainsi que les trois chargées de mission (Béatrice MITHIEUX, Aurélie LIOTARD et moi-même, Alexandra VERDUCI, remplaçante de Marie COTTAREL-SCHUSSLER) vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2023 !

Le dispositif MCS AURA continue de se développer chaque année : nouveaux contrats, augmentation du nombre d'interventions / d'astreintes etc. Au cours de l'année 2022, 335 MCS et plus de 3 300 interventions ont été recensés et ont permis aux populations des zones les plus reculées de bénéficier de soins d'urgence et de prises en charge de qualité. Cela a été possible grâce au travail fourni, en étroite collaboration entre tous les partenaires.

Les projets pour 2023 sont nombreux et nous comptons sur l'engagement de chacun, à nos côtés pour permettre d'atteindre de nouveaux objectifs :

- Mise à jour du cahier des charges MCS AURA,
- Travail sur la structuration juridique du déploiement de la plateforme MCS AURA aux autres réseaux MCS France,
- Elaboration d'une charte de qualité de la fonction MCS,
- Poursuite des actions de partenariat : formation CFARM,
- Perfectionnement du déclenchement MCS,
- Pérennisation des échanges et intégration au COPIL GCS Urg'ARA,
- Harmonisation pédagogique formation MCS / Harmonisation des équipements biomédical dans les cabinets de l'Ardèche.
- En collaboration avec le pharmacien et l'ingénieur biomédical du CHU Grenoble-Alpes, les chargées de mission de coordination pour le réseau MCS AURA : Poursuite de la démarche d'amélioration continue de la qualité concernant les circuits d'approvisionnement en produits de santé des MCS et leur gestion dans et par les cabinets médicaux.

Aussi, nous vous réitérons nos remerciements pour votre engagement dans le dispositif.

Alexandra VERDUCI



335

**C'est le nombre de MCS
recensés sur toute la région
pour ce début d'année 2023 !**



**Les nouvelles fonctionnalités disponibles sur le
site internet MCS AURA**



Planning des astreintes

[Consulter les plannings d'astreintes](#)

Les médecins Alpes du Nord peuvent dorénavant modifier eux-mêmes leurs plannings d'astreinte sur le site internet via l'onglet : **MES ASTREINTES**. Il suffira de sélectionner le mois souhaité puis d'indiquer le nom du médecin en charge de l'astreinte sur la journée ou sur la nuit.

Cette nouvelle fonctionnalité permet ainsi aux médecins d'avoir, désormais, la main sur leur planning. Nous restons toutefois à votre disposition si besoin.

Un email est envoyé au Centre 15 et à l'association territoriale dont dépend le secteur lors de tout changement.

Attention : Nous attirons votre attention sur le fait que seul.e, le/la médecin responsable peut modifier et valider les astreintes.

Il faudra penser à cliquer sur le bouton « Valider et envoyer définitivement » de sorte que le planning soit automatiquement envoyé au SAMU.

Migration des données de santé vers une plateforme sécurisée

Les données MCS : vers une plateforme agréée "santé" depuis le 16 janvier 2023

Le Règlement Général pour la Protection de Données (RGPD) établi en mai 2018 a impacté l'ensemble des secteurs et plus particulièrement celui de la santé dont un nombre conséquent d'informations sont enregistrées quotidiennement. Dans ce contexte, et depuis plusieurs années, le dispositif MCS AURA met en avant son souhait d'aller plus loin en matière de protection des données. En effet, les données relevant du secret médical nécessitent un cadre réglementaire strict.

Aussi, dans une volonté de professionnaliser et de sécuriser davantage le site internet, le dispositif MCS AURA, en lien avec la société informatique « Altimax », a procédé à la migration des données de santé vers un hébergeur spécialisé dans la protection des données afin de garantir au mieux le respect du RGPD et de garantir une sécurité supplémentaire à tous les usagers : médecins et patients.



Dispositifs Médicaux Fastrach (masques laryngés et sondes armées) - circuit d'approvisionnement régional (CHUGA - MdeM RA)

Le Laboratoire TELEFLEX n'est temporairement plus en mesure de livrer **ses masques laryngés et sondes armées FASTRACH «à usage unique»**, et les remplace par **ses masques laryngés et sondes armées FASTRACH «réutilisables»** qui nécessitent une stérilisation avant 1ère utilisation. Ces Dispositifs Médicaux «réutilisables» livrés au CHU Grenoble-Alpes y ont été stérilisés et reconditionnés (Pôle pharmacie), selon la procédure qualifiée par TELEFLEX.

Pour le réseau MCS, il est convenu que ces Dispositifs Médicaux stériles «réutilisables» soient considérés «à usage unique», sans perspective de réutilisation après 1ère utilisation.

Les masques et sondes FASTRACH «à usage unique» dont vous disposez déjà dans vos cabinets sont compatibles avec les masques et sondes FASTRACH stériles «réutilisables» que vous allez désormais recevoir après commande (circuit d'approvisionnement habituel). Une NOTE D'INFORMATION mentionnant l'impact sur vos pratiques de ces changements va vous être diffusée.

Pour rappel : à chaque étape, le stockage de tout Dispositif Médical (avec une vigilance particulière pour les Dispositifs Médicaux Stériles), doit garantir le maintien de leur intégrité et de la propreté des emballages, à l'abri de la poussière, de la lumière directe et de l'humidité, dans les emballages d'origine non compactés, non pliés, sans élastique ni trombone ni adhésif ni inscription manuscrite.

Pour rappel lorsque vous passez commande sur le site internet MCS AURA : pour que la commande parvienne jusqu'au Siège et soit traitée rapidement, il faut impérativement cliquer sur « **Valider** » afin de générer une notification.



METALYSE® (Ténectéplase) : Circuits d'approvisionnement local (PUI)

Pour rappel : La METALYSE® (Ténectéplase) est un médicament thrombolytique indiqué chez les adultes en cas de suspicion d'infarctus du myocarde avec, soit persistance d'un sus-décalage du segment ST, soit un bloc de branche gauche récent, dans les 6 heures suivant l'apparition des symptômes d'infarctus aigu du myocarde.

Dans le cadre des tensions d'approvisionnement de ce médicament, (qui perdurent depuis 2021), et d'une rupture totale d'approvisionnement depuis septembre 2022 : L'ANSM, en concertation avec le Laboratoire Boehringer

Ingelheim, les sociétés savantes, les centres de coordination des urgences et certains réseaux MCS (dont les réseaux AURA et PACA), a décidé de la mise à disposition d'un stock d'urgence limité de ce médicament jusqu'à fin juin 2023, en attendant sa remise à disposition progressive à partir de juillet 2023. Afin d'assurer une équité d'accès aux soins et un bénéfice pour les patients, il a été décidé que ce stock d'urgence serait réservé aux médecins confrontés à des situations où les conditions d'intervention ne permettent pas de préparer et d'utiliser l'ACTILYSE® (Altéplase) dans les meilleurs délais (comme l'absence de pousse-seringue électrique). Ces situations correspondent aux prises en charge des infarctus du myocarde aigu réalisées par les MCS, ou celles réalisées par les SAMU / SMUR en milieux périlleux et/ou dans des conditions d'extraction difficiles des patients.

Ainsi, les PUI référentes de notre réseau AURA (Pharmacies à Usage Intérieur des hôpitaux) peuvent de nouveau commander des unités de METALYSE® pour délivrance aux MCS qui en font la commande (circuit d'approvisionnement habituel). Parallèlement, l'ANSM nous informe de nouvelles extensions de péremption de certains lots de METALYSE®, qui s'appliquent également de manière rétroactive aux lots déjà distribués. Une extension de péremption de 6 mois avait déjà été octroyée en mars 2022 pour 5 lots. Une seconde extension de 6 mois s'applique désormais (colonne « Date de Nouvelle Péremption » que vous trouverez ci-après).

Pour toute information sur les extensions de péremption de METALYSE® et le contexte de tensions d'approvisionnement en thrombolytiques :

<https://ansm.sante.fr/disponibilites-des-produits-de-sante/medicaments/metalyse-10000-unites-poudre-et-solvant-pour-solution-injectable-tenecteplas>

Le centre d'informations de Boehringer Ingelheim est également à votre disposition pour toute autre question relative à cette situation :

centre.informations@boehringer-ingelheim.com

Tél : 03 26 50 45 33 - Fax : 03 26 50 39 36

Lot Concerné	Date de Péremption Initiale	1ère extension de Péremption autorisée	Date de Nouvelle Péremption
003817	31/03/2022	30/09/2022	31/03/2023
004365	30/04/2022	31/10/2022	30/04/2023
005186	31/05/2022	30/11/2022	31/05/2023
007163	31/07/2022	31/01/2023	31/07/2023
101312	30/11/2022	31/05/2023	30/11/2023
104978	30/06/2023	NA	30/06/2024
105823	31/07/2023	NA	31/07/2024
106142	31/07/2023	NA	31/07/2024
107430	31/08/2023	NA	31/08/2024
202574	31/08/2023	NA	31/08/2024
203853	31/03/2024	NA	31/03/2025



Circuit d'approvisionnement régional des Dispositifs Médicaux Stériles et non-stériles (DMS / DM)

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité, l'Association territoriale MCS MdeM RA et la PUI-CHUGA (Pharmacie du CHU Grenoble-Alpes) se sont réunies le 19 janvier 2023 au siège de l'Association à Chambéry :

Visite des lieux de stockage des DMS/DM du circuit régional et de préparation des transferts aux cabinets MCS

Analyse des dysfonctionnements et des points d'amélioration

Actualisation de la procédure relative au circuit régional

- Visite des lieux de stockage des DMS/DM du circuit régional et de préparation des transferts aux cabinets MCS
- Analyse des dysfonctionnements et des points d'amélioration
- Actualisation de la procédure relative au circuit régional

Pour rappel :

L'Association Médecins de Montagne Rhone-Alpes et la PUI-CHUGA mettent en œuvre, conjointement, le circuit d'approvisionnement régional des DMS/DM dits « techniques et/ou onéreux » (liste validée par le COPIL régional MCS), dans le respect, à chaque étape, d'une procédure partagée :

- La PUI-CHUGA effectue les achats-commandes des DMS/DM, les réceptionne, les contrôle, puis les transfère à MdeM RA.
- Médecins de Montagne Rhone Alpes organise le stockage au siège de l'Association (Chambéry), puis les transfère aux cabinets MCS qui en font la commande.

Les MCS :

- Commandent les DMS/DM du circuit régional de leur dotation via le site internet MCS-Module réapprovisionnement où sont pré-listés les produits.
- Contrôlent les produits qu'ils réceptionnent (référence, quantité, intégrité) et accusent réception par mail : contact.mcs@mdem.org.
- Signalent sans délai tout défaut qualité : contact.mcs@mdem.org.
- Organisent les conditions de stockage au cabinet médical de leurs produits de santé et leur suivi qualitatif et quantitatif (intégrité, consommation, péremption), dans le respect des consignes des fournisseurs-laboratoires et des AMM, ou transmises par MdeM RA lors des formations et via différents supports comme le document-qualité « *Ma dotation MCS Conservation-Suivi : 10 règles d'or pour des médicaments et des Dispositifs Médicaux en quantités suffisantes, intègres et non périmés, et du matériel fonctionnel* ».

Réapprovisionnement



Faire une demande

Stupéfiants utilisés depuis le dernier réappro

- Morphine : 111 ampoule(s)
- Kétamine : 34 ampoule(s)

[+Récapitulatif d'administration des stupéfiants](#)

Rappel concernant les missions MCS : le déclenchement



Cette année encore, les MCS n'ont pas chômé : **plus de 3 300 interventions** en 2022. Toutefois, certains événements indésirables relayés sur le site internet MCS AURA laissent à penser que les déclenchements ne sont pas toujours automatiques.

Pour rappel : dans la plupart des situations, le MCS est contacté par le SAMU / Centre 15. Toutefois, il peut arriver qu'il soit appelé par les services des pistes, sauveteurs secouristes, maîtres nageurs (etc...) sans en avoir informé le SAMU. Aussi, **il est primordial que le MCS contacte son centre 15 pour signaler son déclenchement** et ultérieurement, récupérer son numéro d'intervention. Les régulations du centre 15 ont besoin de connaître, à tout moment, les ressources disponibles et les moyens engagés sur chaque intervention.

L'intervention doit être systématiquement régulée et validée par le SAMU - Centre 15 comme une intervention MCS. Cela permet également de réaliser un bilan d'ambiance / des gestes réalisés et de l'orientation souhaitée.

Si le SAMU - Centre 15 n'est pas prévenu, il pourrait refuser de procéder au paiement de votre intervention.

2022, une année de formations MCS en Auvergne Rhone Alpes



Formation MCS obligatoire :

- 332 MCS formés
- 7 CESU - 38 médecins formateurs
- 11 sessions de formation
- 3 lieux de formation (Aurillac (Cantal), Vogüé (Ardèche), Challes-les-Eaux (Savoie))



Formation MCS facultatives :

- 53 MCS formés
- 3 CESU partenaires
- 95 journées de formation



Des idées à partager, des informations à transmettre ?

N'hésitez pas à nous en faire part en nous envoyant un message à contact.mcs@mdem.org ou sur nos différents réseaux, nous pourrions y consacrer un article sur une prochaine newsletter !

NEWSLETTER MCS-AURA

Février 2023



On se retrouve pour notre rendez-vous mensuel avec la dernière newsletter de février 2023. La saison bat son plein avec un nombre d'interventions toujours plus important et des astreintes couvertes tout au long du mois de février.

Nous poursuivons ce début d'année avec de belles perspectives de travail et d'évolution pour le dispositif :

- Après quelques bugs sur le site internet, au mois de décembre et janvier, tout est rentré dans l'ordre. Comme nous vous l'annoncions dans la dernière newsletter, les plannings d'astreinte peuvent maintenant être modifiés par vos propres soins. En validant votre planning, celui-ci est envoyé directement, par mail à votre Centre 15, une notification est également envoyée à l'association MCS, gérant vos astreintes.
- Une expérimentation pousse-seringue électrique a été mise en place sur deux cabinets MCS dans l'objectif d'ajouter ce dispositif dans votre dotation MCS.
- Un travail sur la charte de la fonction MCS est en cours d'élaboration afin de définir de façon claire vos droits et devoirs du Médecin Correspondant du SAMU.
- Grâce à son travail de stérilisation, le Pôle Pharmacie du CHU GA a livré le Siège de Chambéry en masques laryngés et sondes armées ce qui a permis d'honorer les commandes qui avaient été passées aux fêtes de Noël.
- Les formations arrivent à grand pas. Aussi, un calendrier se trouve dans les pages de cette newsletter.

Autant de projets qui vous sont détaillés dans cette newsletter.

Vous en souhaitant bonne lecture.

L'équipe MCS AURA.



957

**C'est le nombre
d'interventions MCS recensé
depuis le début de l'année
2023, en seulement deux mois
!**



Rappel concernant la dotation MCS

(Circuit de réapprovisionnement local) :

Rappel : Renouvellement / Traçabilité des administrations des médicaments stupéfiants de la dotation MCS (Morphine / Ketamine)

Pour permettre de faire de l'analgésie/sédation, les cabinets MCS disposent dans leur dotation de médicaments stupéfiants (kétamine 250mg/5ml et morphine 10mg/1ml). Ces médicaments sont délivrés par la pharmacie hospitalière de référence du cabinet (Pharmacie à Usage Intérieur-PUI). Leur utilisation est réservée à l'activité MCS.

Pour le renouvellement de ces médicaments après leur utilisation, mais aussi le cas échéant dans le cas d'ampoules cassées (sans administration) ou d'ampoules périmées, les MCS **doivent impérativement présenter à leur PUI de référence l'état récapitulatif des administrations, des péremptions et des destructions**. Le relevé-type est disponible sur le site MCS AURA-Module réapprovisionnement/Circuit d'approvisionnement local. La PUI de référence est en droit de l'exiger (Cf. Arrêté du 31/03/1999*). Le nombre d'ampoules demandées doit être en concordance avec le nombre d'ampoules tracées. Le respect de ces dispositions réglementaires, contraignantes pour tous les intervenants, contribue à la pérennité du circuit d'approvisionnement.

Pour l'activité de médecine libérale (hors intervention MCS) : la morphine est disponible en officine de ville sur présentation d'une ordonnance sécurisée. Vous remerciant pour votre compréhension et votre collaboration.

Pour les équipes pharmaceutiques référentes du Réseau MCS AURA.

**Arrêté du 31 mars 1999 relatif à la prescription, à la dispensation et à l'administration des médicaments soumis à la réglementation des substances vénéneuses dans les établissements de santé, les syndicats inter hospitaliers et les établissements médico-sociaux disposant d'une pharmacie à usage intérieur mentionnés à l'article L.595-1 du code de la santé publique.*



Livraison de masques laryngés et sondes armées (FASTRACH®) (Circuit d'approvisionnement régional) :

Dans la newsletter de janvier 2023, nous vous faisons part des tensions d'approvisionnement du Laboratoire TELEFLEX concernant la livraison des masques laryngés et des sondes armées FASTRACH® « à usage unique ».

Pour rappel : ces dispositifs médicaux stériles « réutilisables » doivent être considérés comme étant « à usage unique », sans perspective de réutilisation pour votre activité MCS.

Un stock de masques laryngés est arrivé au Siège de Chambéry. Une seringue air & un lubrifiant ont été agrafés au masque laryngé dans des emballages différents.

Les commandes qui n'avaient pas pu être honorées, ont ainsi, été envoyées directement aux cabinets, remises en main propre, accompagnées de la note d'information du pôle Pharmacie CHUGA.

Pour rappel :

- Masque Laryngé Taille 3 (30-50 kg) ; Seringue Air < 20ml,
- Masque Laryngé Taille 4 (50-70 kg) ; Seringue Air < 30ml,
- Masque Laryngé Taille 5 (70-100 kg) ; Seringue Air <40ml.

Attention :

Pour les tubes endotrachéaux 6mm & 7,5mm + prolongateur FASTRACH® : un connecteur oxygène se trouve entre les deux emballages.



Expérimentation Pousse-Seringue pour un développement potentiel en 2024 :

Le dispositif souhaiterait ajouter, d'ici 2024, « un pousse-seringue électrique MICREL » à la dotation MCS.

Pour ce faire, une expérimentation a été mise en place courant 2023 sur deux cabinets, grâce à un prêt de matériel du fabricant MICREL. Un premier point d'étape de cet essai sera fait en Mars 2023.

Ces pousse-seringues sont avant tout très légers (220g) et faciles à utiliser. Pour les faire fonctionner, rien de plus simple : il suffit de piles (type AAA), qui devront être changées toutes les 70 utilisations. (Un indicateur de batterie s'affiche à l'allumage de l'appareil).

A noter : Une maintenance préventive annuelle est également à prévoir.

Pour rappel : seul un médicament (Noradrénaline) et deux indications (TCG et le post ACR) sont concernés. Il faudra également prévoir des prolongateurs entre le PSE et le prolongateur de cathéter bilumière déjà utilisés par les MCS. Dans le futur, le pousse-seringue pourra être utilisé pour d'autres indications comme par exemple les chocs hémorragiques ou encore pour faire face aux ruptures de métalyse.

Cependant, l'acquisition de ces pousse-seringues engendre un coût non-négligeable. Il faudra donc être particulièrement vigilant pour ne pas les oublier dans un véhicule SMUR / SDIS.



RAPPEL : INTERVENTIONS MCS / « MCS LIKE » :

INTERVENTION MCS :

- Le MCS est déclenché par le Centre 15.
- Il / elle intervient lorsque la situation nécessite l'envoi d'un SMUR dans la zone d'intervention du MCS et nécessite une évacuation par le SMUR.
- **Cas particuliers :** La prise en charge est initiée par le MCS et fait l'objet d'un appel au médecin régulateur pour évacuation même si elle est non médicalisée.

Ces interventions peuvent être :

- Une situation médicale ou traumatique douloureuse ayant obligé le MCS à quitter son cabinet pour se rendre auprès du patient, ou à se rendre à son cabinet en dehors des horaires d'ouverture, pour réaliser une antalgie intraveineuse.
- Détresse respiratoire aigüe ayant nécessité une aérosolthérapie
- Allergie grave avec pose de voie veineuse
- Urgence psychiatrique
- Circonstances particulières : avalanche, incendie...

MCS LIKE :

« Autre situation » donnant lieu à :

- L'utilisation du matériel MCS,
- L'utilisation des médicaments de la réserve hospitalière,
- Sans hospitalisation du patient,
- Sans demande de règlement MCS : Le règlement des honoraires est demandé au patient.

RAPPEL : Ces cas doivent toujours être saisis dans la base de données MCS, pour garantir la traçabilité de la mission, des médicaments et dispositifs médicaux stérils et non-stérils utilisés.



Fiche intervention MCS

Formulaire d'enregistrement de mes interventions

Historique de mes interventions

Remise des insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite au Pr G. DEBATY et au Dr FX. KOCH

Olivier VERAN, Ministre délégué chargé du Renouveau Démocratique, Porte-Parole du Gouvernement a remis, le vendredi 24 février 2023, **les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite** au :

- **Pr Guillaume DEBATY** (chef de service du SAMU 38) qui accompagne le réseau MCS AURA avec ténacité et amitié depuis de nombreuses années.
- **Dr François-Xavier KOCH** (directeur du CESU 38), qui anime avec enthousiasme et dynamisme les formations des MCS.

Nous tenons à féliciter chaleureusement nos collègues du CHUGA pour cette distinction.



Le Ministre, Olivier VERAN applaudissant le Pr Guillaume DEBATY pour sa distinction.



Olivier VERAN félicitant le Dr François Xavier KOCH pour son insigne.



De gauche à droite :
Le Dr Richard LANGLOIS (Président de l'Association Médecins de Montagne RA), le Dr Christine CHEVALLIER-BRILLOIT, (Pharmacien, PH - Chargée de coordination MCS réseau AURA), le Dr François-Xavier KOCH et le Pr Guillaume DEBATY.

Formations :

AUVERGNE :

Réseau Auvergne :

- 4 & 5 avril 2023 (Aurillac)
- 10 & 11 octobre 2023 (Issoire)

DROME / ARDECHE :

Réseau Drôme / Ardèche :

- 9 & 10 mai 2023 (Vogüé)
- 11 & 12 mai 2023 (Vogüé)
- 17 & 18 octobre 2023 (St Thomas en Royans)

Réseau Alpes du Nord :

- 23 & 24 mai 2023
- 12 & 13 octobre 2023
- 20 & 21 novembre 2023
- 22 & 23 novembre 2023
- 7 & 8 décembre 2023
- 12 & 13 décembre 2023
- 14 & 15 décembre 2023

Toutes les formations MCS obligatoires sont en ligne sur le site MCS AURA.

Les nouveautés 2023 :

- **10 CESU formateurs** dont **3 nouveaux CESU** : Allier, Haute-Loire et Puy de Dôme
- **12 sessions** : 2 en Auvergne, 3 en Drôme-Ardèche et 7 dans les Alpes du Nord
- **2 nouveaux lieux de formation** : St Thomas en Royans (26) et Issoire (63) et toujours Aurillac (15), Vogüé (07) et Challes-Les-Eaux (73).

Afin d'assurer de bonnes conditions de formation, et avec votre aide, nous essayerons d'avoir des groupes de tailles homogènes entre toutes les sessions.

Dans cette logique, nous invitons les MCS des Alpes du Nord à s'inscrire sur la session des 23-24 mai. Petit plus de cette formation ... l'accès à la piscine !

Pour s'inscrire :

1. Sur le site MCS-AURA depuis votre espace MCS - Le plus rapide ! : www.mcs-aura.fr
 2. Par mail ou téléphone : beatrice.mithieux@mdem.org - 04 79 96 43 50
- Pour les formations MCS obligatoires des Alpes du Nord et Auvergne et pour les formations MCS complémentaires.

aurelieliotard.mcs@gmail.com - 07 57 41 39 18 - Pour les formations MCS Drôme / Ardèche.

Les associations MCS territoriales restent vos uniques interlocutrices.





LE RESEAU MCS RESTE CONNECTE :

Le dispositif MCS AURA élargit ses canaux de communication non seulement avec les médecins correspondants du SAMU mais également pour permettre une visibilité toujours plus étendue.

On vous attend nombreux sur ces réseaux pour suivre les dernières actualités de MCS AURA !

- **Nouvelle page LinkedIn** : MCS AURA
- **Nouvelle page Facebook** : MCS AURA
- **Une page Instagram** : mcs_aura
- **Twitter** : mcs_aura



NEWSLETTER MCS-AURA

mars 2023



Le Printemps a pointé le bout de son nez laissant se profiler la fin de saison pour certains MCS.

Au menu de cette nouvelle newsletter printanière :

- Un petit point sur le nombre d'interventions MCS depuis le 1er janvier 2023.
- Un rappel sur les commandes de réapprovisionnement (circuit local et régional).
- Cette nouvelle saison ouvre également le bal des formations, pour votre plus grand plaisir. Aussi, pour les MCS Alpes du Nord, **nous vous invitons à vous inscrire sur la session du 23/24 mai à Challes-les-Eaux**. (En bonus : l'accès à la piscine !).
- Le récit d'une intervention ainsi que le témoignage du patient.

Vous en souhaitant bonne lecture.

L'équipe MCS AURA.



1 457

**C'est le nombre
d'interventions MCS recensé
de janvier à mars !**



Un stent en cadeau de mariage !

Vendredi 17 mars 2023, un homme de 52 ans fait un malaise dans un restaurant d'altitude. Le quinquagénaire est rapidement pris en charge par les pisteurs secouristes. Le Centre 15, déclenche le MCS qui prodigue les soins nécessaires avant le transfert par le SAMU de la Haute-Savoie via l'hélicoptère dragon 74. L'homme est ensuite emmené vers la table de coronographie du CH Annecy Genevois. Le pronostic est sans appel : infarctus du myocarde.

Dans un mail de remerciements envoyé à l'un de nos MCS, l'homme explique :

" C'était en bas de la toute dernière pente, juste avant de terminer nos fantastiques vacances et de retourner dans notre appartement d'Avoriaz. J'étais extrêmement fatigué et je n'ai pas pu revenir jusqu'à la remontée mécanique. Je me suis, en quelques sortes, effondré. Grâce aux bonnes décisions de l'équipe médicale, de l'analyse de l'ECG, m'envoyer à l'hôpital par hélicoptère a été la bonne décision. L'équipe

médicale a découvert que j'avais fait une crise cardiaque. Heureusement, ils ont pu me sauver en plaçant un stent et depuis ce moment-là, je me sens beaucoup mieux. Demain, je rentrerai certainement à la maison et les médecins m'ont dit que je n'aurais pas de séquelles permanentes.

Je suis essentiellement en vie grâce aux décisions que vous avez prises et je voudrais vous remercier du plus profond de mon cœur. Bon travail ! (y compris le retour des chaussures de ski)".

" Je voudrais vous remercier pour l'aide extrêmement professionnelle dont vous avez fait preuve vendredi dernier. Grâce à vous, je suis actuellement en train de fêter mon 53ème anniversaire à l'hôpital d'Annecy. J'ai hâte de pouvoir enfin me marier la semaine prochaine, ce qui n'aurait sans doute pas pu être possible sans votre intervention".

" Continuez ce bon travail,

Bien à vous".

Cette intervention met en lumière, une fois encore, l'importance de l'organisation des différents acteurs de la chaîne des secours (pisteurs, Centre 15, MCS, SAMU, hélicoptère, Centre Hospitalier etc) qui, en unissant leurs forces permettent, au quotidien, de sauver des vies.





FORMATIONS :



Chaque année, le dispositif MCS AURA vous propose des formations obligatoires de qualité pour vous permettre :

- le renforcement des compétences,
- le développement de nouvelles connaissances par rapport aux évolutions du métier,
- l'amélioration du geste par la pratique.

Réseau Auvergne :

- 4 & 5 avril 2023 (Aurillac)
- 10 & 11 octobre 2023 (Issoire)

Réseau Drôme / Ardèche :

- 9 & 10 mai 2023 (Vogüé)
- 11 & 12 mai 2023 (Vogüé)
- 17 & 18 octobre 2023 (St Thomas en Royans)

Réseau Alpes du Nord :

- 23 & 24 mai 2023
- 12 & 13 octobre 2023
- 20 & 21 novembre 2023
- 22 & 23 novembre 2023
- 7 & 8 décembre 2023
- 12 & 13 décembre 2023
- 14 & 15 décembre 2023

Rappel :

Pour les MCS Alpes du Nord, nous vous invitons à vous inscrire sur la session des 23/24 mai à Challes-les-Eaux

Vous inscrire :

Pour les formations MCS obligatoires des **Alpes du Nord et Auvergne** et pour les formations MCS complémentaires :

- 1. **Sur le site MCS-AURA** depuis votre espace MCS : www.mcs-aura.fr
- 2. **Par mail ou téléphone** : beatrice.mithieux@mdem.org - 04 79 96 43 50.
- Pour les formations MCS Drôme / Ardèche : aurelieliotard.mcs@gmail.com - 07 57 41 39 18.

Les associations MCS territoriales restent vos uniques interlocutrices.



Renouvellement & Traçabilité des administrations des médicaments stupéfiants de la dotation MCS (Morphine / Kétamine)

Rappel : Renouvellement / Traçabilité des administrations des médicaments stupéfiants de la dotation MCS (Morphine / Ketamine)

Pour permettre de faire de l'analgésie/sédation, les cabinets MCS disposent dans leur dotation de médicaments stupéfiants (kétamine 250mg/5ml et morphine 10mg/1ml). Ces médicaments sont délivrés par la pharmacie hospitalière de référence du cabinet (Pharmacie à Usage Intérieur-PUI). Leur utilisation est réservée à l'activité MCS.

Pour le renouvellement de ces médicaments après leur utilisation, mais aussi le cas échéant dans le cas d'ampoules cassées (sans administration) ou d'ampoules périmées, les MCS **doivent impérativement présenter à leur PUI de référence l'état récapitulatif des administrations, des péremptions et des destructions**. Le relevé-type est disponible sur le site MCS AURA-Module réapprovisionnement/Circuit d'approvisionnement local. La PUI de référence est en droit de l'exiger (Cf. Arrêté du 31/03/1999*). Le nombre d'ampoules demandées doit être en concordance avec le nombre d'ampoules tracées. Le respect de ces dispositions réglementaires, contraignantes pour tous les intervenants, contribue à la pérennité du circuit d'approvisionnement.

Pour l'activité de médecine libérale (hors intervention MCS) : la morphine est disponible en officine de ville sur présentation d'une ordonnance sécurisée. Vous remerciant pour votre compréhension et votre collaboration.

Pour les équipes pharmaceutiques référentes du Réseau MCS AURA.

**Arrêté du 31 mars 1999 relatif à la prescription, à la dispensation et à l'administration des médicaments soumis à la réglementation des substances vénéneuses dans les établissements de santé, les syndicats inter hospitaliers et les établissements médico-sociaux disposant d'une pharmacie à usage intérieur mentionnés à l'article L.595-1 du code de la santé publique.*



Rappel concernant les demandes de réapprovisionnement : (circuit local & régional)

Les demandes de réapprovisionnement (circuit local et circuit régional) sont traitées par l'association territoriale Médecins de Montagne Rhône-Alpes et par les Pharmacies à Usage Intérieur référentes. Il nous semblait donc important de refaire un point avec vous :

POUR RAPPEL : CIRCUIT REGIONAL

Le circuit régional concerne :

- Le matériel biomédical,

- Les consommables du matériel biomédical : électrodes ECG et électrodes défibrillation, etc.
- Les DM / DMS techniques et / ou onéreux (aiguilles EZ-IO, Fastrach®, etc.).

Qui traite ma commande ?

- **L'association Médecins de Montagne Rhône-Alpes en lien avec l'Ingénieure Biomédicale Chargée de Coordination Régionale du CHU Grenoble Alpes et le Pharmacien Hospitalier, Chargé de Coordination Régionale du CHU Grenoble Alpes.**
- **L'association MdeM RA** se charge de la gestion des stocks et s'occupe de la composition ainsi que de l'envoi de vos commandes.

Circuit Régional

POUR RAPPEL : CIRCUIT LOCAL

Le circuit local concerne :

- Les DM / DMS courants,
- Les médicaments (y compris les stupéfiants et les solutés).

Qui traite ma commande ?

- Les **PUI** (Pharmacies à Usage Intérieur) référentes et les pharmaciens référents,
- Le **support technique** du pharmacien hospitalier chargé de la coordination régionale.

Ensemble, ils préparent et délivrent les produits de santé relevant du circuit local aux cabinets MCS, sous présentation de leur historique d'utilisation.

Circuit Local

Validation des commandes

ATTENTION : Veillez à bien "**valider**" votre commande.

Si vous laissez votre commande "en attente", l'association ou la PUI de référence ne recevra pas la notification de votre demande et ne sera donc pas en mesure de vous les préparer.

Si vous n'êtes pas le médecin "réfèrent dotation MCS", veillez à la faire valider par votre référent.

Médecin *	Statut *
Dispositifs gérés par MCS	En attente
Dispositifs gérés par l'hôpital de proximité	En attente
Suivi *	Validée
	En cours de traitement
	Tranée

Médecin *	Statut *
Dispositifs gérés par MCS	Validée
Dispositifs gérés par l'hôpital de proximité	En attente
Suivi *	Validée
	En cours de traitement
	Traitée

Devenir MCS ? Comment faire ?

PROCÉDURE : DEVENIR UN MEDECIN CORRESPONDANT DU SAMU



PRISE DE CONTACT AVEC L'ASSOCIATION TERRITORIALE :

Le candidat MCS prend contact avec l'une des deux Associations Territoriales Médecins de Montagne Rhône-Alpes ou Drôme - Ardèche.

ÉTAPE DE VÉRIFICATION DES ÉLÉMENTS :



Pour prétendre à la fonction de MCS, il faut impérativement remplir les conditions suivantes :

- Secteur >30 minutes, éligible cahier des charges.
- Médecin généraliste libéral en activité, justification d'un lieu d'exercice.
- Thésé ou en cours de soutenance dans l'année en cours.
- Installé ou adjoint temporaire, associé, assistant, collaborateur, remplaçant avec licence de remplacement à jour. (Pour les médecins non-installés : sous réserve d'exercer dans un cabinet déjà MCS).
- Le + : avoir un projet de regroupement en MG (MSP), projet d'installation.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE:



Le candidat envoie sa candidature à l'Association avec :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae

DOSSIER DE CANDIDATURE ENVOYÉ AUX MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE :



- Lecture des dossiers
- Examen des candidatures
- Délibération



ADMISSION

Admission = Adhésion au dispositif sous conditions :

- Inscription à la formation MCS
- Signature du contrat d'engagement

FÉLICITATIONS ! VOUS ÊTES MCS !



Des idées ou des photos à partager, des informations à transmettre ?

N'hésitez pas à nous en faire part en nous envoyant un message à contact.mcs@mdem.org ou sur nos différents réseaux, nous pourrions y consacrer un article sur une prochaine newsletter !



En devenant adhérent à MCS France, vous soutenez les travaux de reconnaissance nationale des compétences MCS, des dispositifs MCS et aussi celui d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Pensez à adhérer



MCS France, association nationale qui regroupe tous les réseaux MCS existants sur le territoire national agit pour la reconnaissance de ces dispositifs MCS et des compétences médicales des médecins qui y participent.

S'adressant à tous les partenaires de l'urgence, vous pouvez y être adhérent et soutenir ces actions nationales. Merci à vous.

<https://www.helloasso.com/associations/mcs-france/adhesions/bulletin-d-adhesion-2022>

NEWSLETTER MCS-AURA

avril 2023



Cette trente-neuvième newsletter s'ouvre sur la fin de saison pour certains de nos cabinets MCS et en parallèle, l'ouverture des sessions de formation. Cette année encore, les CESU ainsi que l'hôpital d'Aurillac ont répondu présent pour accueillir les 15 premiers MCS les 4 et 5 avril 2023. Au mois de mai, trois formations sont annoncées :

- **9/10 mai ; 10/11 mai 2023** à Vogüé pour les MCS Drôme-Ardèche (encadrées par les CESU 07-26-38 et 74).
- **Le 23/24 mai 2023** à Challes-les-Eaux pour les MCS Alpes du Nord (CESU 01-38-73 et 74). **!! reste des places !!!**

Dans cette newsletter d'avril, nous vous proposons différents retours d'expérience MCS :

- Un "exercice montagne", organisé par la Préfecture de la Savoie, auquel le Dr François CLAMADIEU (MCS La Plagne) a participé.
- Un partage de connaissances du Dr Jean-François FAGE (MCS Avoriaz), de l'exercice médical en situation de "spéléologie".
- Le congrès AFARM, où le Dr Siham GUIOT (MCS Lamastre) a représenté l'association MCS AURA et MCS FRANCE.
- Le retour de la 1ère session de formation MCS 2023 d'Aurillac.

Vous en souhaitant bonne lecture.

L'équipe MCS AURA.



1 737

**C'est le nombre
d'interventions MCS recensé
de janvier à avril !**



**Un exercice "Montagne" organisé par la
Préfecture de Savoie, en collaboration avec l'un
de nos MCS !**

Le Dr Amaury SERRUYS (Responsable UF SMUR Chambéry - Aix les Bains - Centre Hospitalier Métropole Savoie) a convié un Médecin Correspondant du SAMU à participer à un exercice "montagne" de moyenne ampleur, organisé sous le couvert de la Préfecture de Savoie.

Aussi, nous tenions à remercier la Préfecture de la Savoie ainsi que le Dr Amaury SERRUYS pour cette invitation.

Retour sur cet exercice par le Dr François CLAMADIEU ...

" Le jeudi 6 avril dernier était organisé par la préfecture de Savoie un exercice de secours en montagne multi-victimes sur le domaine skiable de La

Plagne. MCS depuis 2017, je travaille sur cette station l'hiver et l'été depuis 5 ans avec un projet d'installation. J'ai donc été convié pour participer, en tant que MCS, à cet exercice grandeur nature avec tous les acteurs du secours du département : les pisteurs-secouristes, le GMSP 73, le PGHM, la CRS Alpes et le SAMU 73.

Après l'accueil pour un rapide briefing à Montchavin, la récupération d'une dotation MCS avec drogues et scope fournis par le 15, je surveille patiemment mon téléphone. Vers 18h, je reçois l'appel du Centre 15 : je suis sollicité pour intervenir sur **un accident de motoneige transportant 7 touristes sur une remorque vers un restaurant d'altitude. La remorque se serait renversée dans un ravin 20 minutes auparavant.** Les pisteurs secouristes de La Plagne ont constaté l'accident, déclenché l'alerte en prodiguant les premiers soins et les premiers bilans : il y aurait en effet :

- **2 victimes en état d'urgence absolue,**
- **4 en urgence relatives,**
- **et le conducteur de la motoneige, a priori indemne.**

La régulation du 15 me déclenche donc en tant que MCS et m'informe que le service des pistes m'accompagnera sur le lieu de l'accident, et que le PGHM est déjà en route avec un médecin urgentiste.

Au point de rendez-vous, les CRS Alpes ainsi que le GMSP 73 sont déjà prêts, équipés, et nous montons rapidement tous ensemble à bord de deux dameuses du service des pistes. Après 5 minutes de trajet, j'arrive sur les lieux de l'accident, il fait encore jour mais le froid est bien présent sur cette piste et son ravin enneigé bien à l'ombre.

J'identifie rapidement les différents acteurs et le chef des opérations me fait un premier point. Il est difficile d'avoir un bilan précis, le théâtre des opérations est bien plus grand et plus accidenté que je l'imaginais.

Le médecin du PGHM est déjà à l'œuvre auprès des victimes.

Le chef des opérations me passe un premier bilan, nous comptons : 7 victimes, certaines hurlent et crient de douleurs.

Je décide d'appeler la médecin du secours en montagne, avec qui je ne peux pas communiquer directement, trop éloignée dans le ravin. Je prends son bilan médical :

- **Une victime décédée, une urgence absolue avec une jambe complètement sectionnée,**
- **5 urgences relatives avec un traumatisme abdominal qui semble s'aggraver,**
- **Un traumatisme de fémur,**
- **Un traumatisme de jambe,**
- **Un traumatisme de poignet,**
- **Un TC léger.**

Je transmets son bilan au 15 et j'essaye d'organiser au plus vite l'extraction de la victime ayant un membre sectionné, qu'elle a stabilisé.

Elle prend alors ensuite en charge un abdomen suspect qui s'aggrave, et je conviens avec elle de m'occuper d'une victime très algique à 10m en-dessous de moi qui semble présenter une fracture du fémur.

Je m'équipe rapidement avec le GMSP 73 et je rejoins des membres du PGHM qui ont commencé à sécuriser l'espace autour de la victime.

Encordé, je l'examine rapidement puis installe une voie veineuse en m'accordant avec mes collègues sur la conduite à tenir. Analgésie MORPHINE et KETAMINE puis extraction par leurs soins via une barquette encordée.

Mes confrères du SMUR arrivent alors sur les lieux de l'accident, au-dessus du

ravin. Nous refaisons un bilan par téléphone.

La médecin du SMUR se charge alors de poursuivre la médicalisation et la coordination de l'évacuation de chaque victime enfin remontée sur la piste. Il fait presque nuit, la météo est couverte et les moyens aériens ne sont pas possible.

Ma victime, avec sa fracture du fémur, remonte rapidement en haut du ravin. Je la suis. Revenue sur le bord de piste, elle reste stable.

Les autres victimes en urgences absolues et relatives ont été évacuées. J'accompagne donc la mienne au PMA en motoneige où une équipe SMUR m'attend pour un transfert hospitalier.

Il est 20h : 2 heures sont passées très rapidement. Je n'avais pas, à regret, pris mes chaussures alpines ni mes gants, je suis congelé !"







DEBRIEFING & RETOUR D'EXPERIENCE :

" Le débriefing a lieu au chaud, à Montchavin, accueilli par le Maire avec une collation, plus que bienvenue.

L'exercice fut passionnant et extrêmement formateur pour un jeune MCS comme moi, car il illustre bien la complémentarité de chacun des différents acteurs du secours. L'exercice a mis en lumière des points importants à prendre en compte en tant que MCS à mon sens :

- **La médecine de catastrophe est déstabilisante en l'absence de formation spécifique, il s'agit surtout pour le médecin de trier et d'organiser l'évacuation, plus que l'exercice de la médecine pure, une fois les « gestes qui sauvent » réalisés.***
- **Le décompte et le bilan précis des victimes sont les éléments primordiaux à cette gestion.***
- **L'identification des rôles de chacun est indispensable et il est important d'établir d'emblée qui prend le rôle du médecin Directeur du Secours Médical.***
- **Enfin, l'équipement personnel est également important, parce que les situations peuvent être longues et techniques, il faut donc savoir également se protéger afin d'éviter le sur-accident."***

Le Dr François CLAMADIEU



Les MCS ... sous terre !

Le docteur Jean-François FAGE, médecin généraliste, MCS à Avoriaz, secrétaire de l'association Médecins de Montagne Rhône-Alpes, dispositif MCS AURA, nous partage son expérience de la spéléologie.

"Les MCS vont ... sous terre"

" Bon nombre de départements de la région Auvergne Rhône-Alpes ont le privilège d'avoir de nombreuses cavités et merveilles souterraines. Les accidents, fort heureusement, sont assez rares et souvent peu graves.

Toutefois, le nombre de médecins réalisant des interventions (ou étant aptes à pratiquer) dans ce milieu bien particulier est relativement faible sur nos départements.

Le secours en milieu souterrain nécessite différents pré-requis :

- *du matériel,*
- *une formation spécifique,*
- *une certaine adaptabilité en lien avec le milieu,*
- *une bonne condition physique.*

La majorité des secours est en lien avec des pathologies traumatiques.

C'est avec plaisir que j'ai pu intégrer la 3SI (Spéléo Secours Isère - Association Grenobloise) qui centralise la formation et les secours sur l'Arc Alpin. Elle organise des sorties médicales (infirmier/ médecin).

Les MCS, par leur formation, leur polyvalence et leur aisance dans la prise en charge en traumatologie sur l'Arc Alpin peuvent venir se former à ce milieu spécifique.

Si le cœur vous en dit de venir tenter cette expérience, je reste à votre disposition.

Au plaisir de vous voir sous terre ".

Le Dr Jean-François FAGE







Les MCS au Congrès AFARM :

Le premier Congrès AFARM (Association Française des Assistants de Régulation Médicale) s'est tenu les 3 et 4 avril 2023 à Vannes (Morbihan).

Au programme : des ateliers de simulation d'appels et de gestion de crise, des conférences sur des sujets divers et variés comme :

- L'étude du langage et des appels au SAMU,
- La formation des ARM tuteurs,
- La future place des superviseurs dans le S@S,
- Le risque pénal pour l'ARM

Ce congrès a permis, non seulement, de faire un point sur les évolutions de la régulation et de l'accès aux soins mais également de présenter le dispositif MCS et de rappeler son importance au sein de la chaîne des secours et l'accès aux soins des populations les plus isolées.

Aussi, nous remercions le Dr GUIOT, membre du Conseil d'Administration MCS AURA, médecin généraliste et MCS à Lamastre (07), qui, au cours de ces deux jours, a représenté le dispositif, et a pu, échanger avec la Directrice de l'ARS Bretagne, nommée depuis février 2023.



Retour sur les formations d'Aurillac :

Les premières formations ont débuté à Aurillac les 4 et 5 avril 2023.

Les CESU 03, 15, 43 et 63 ont formé 15 MCS de l'Auvergne à l'hôpital d'Aurillac.

Une première pour les CESU du 03, 43 et 63 !

- Le Dr Gaël Ghéno, responsable médical du CESU 74 et Président de l'ANCESU était présent pour assurer un compagnonnage de ses confrères CESU et assurer le soutien de l'ANCESU dans cette nouvelle dynamique des CESU de l'Auvergne.
- Denis Cluzel, technicien de simulation au CESU 74 était également de la partie, en support technique des formateurs présents si besoin.

Les retours des MCS sur le questionnaire qui leur avait été distribué attestent de la réussite de ces journées.

Un questionnaire sera également envoyé ultérieurement aux CESU auvergnats pour avoir également leur ressenti sur ces journées et permettre la bonne réalisation de ces ateliers.

Nous tenions à remercier l'ensemble des intervenants CESU sur la préparation de ces journées en amont en coordination avec leurs collègues des autres CESU (01, 07, 26, 38, 73 et 74).

Et comme toujours, un grand MERCI à l'équipe d'Aurillac : les Drs Pélagie Kientega, Jonathan Duchenne, M. Fabrice Mercier, Mmes Nelly Serieys, Laurine Charbonnel, Valérie Veyrières et son service de restauration, l'équipe de l'IFSI (mise à disposition de leurs locaux), ... grâce à vous les MCS participant à ces journées dans de très très bonnes conditions !

A très vite !

Pour retrouver l'ensemble de l'offre de formations MCS obligatoires et complémentaires, merci de cliquer sur le lien suivant : [Offre de formations MCS 2023](#)

Prochaines formations : Vogüé les 10-11 et 12-13 mai à Challes les eaux il reste des places !

CONTACT FORMATIONS MCS :

- Alpes du Nord, Auvergne & formations MCS complémentaires :
Béatrice MITHIEUX - 04 79 96 43 50 - beatrice.mithieux@mdem.org

- Drôme / Ardèche : Aurélie LIOTARD - 07 57 41 39 18 - aurelieliotard.mcs@gmail.com



Plannings des astreintes MCS



Planning des astreintes

Consulter les plannings d'astreintes

Pour les **MCS non-installé-e-s** : lors du remplissage du planning des astreintes MCS, veillez à bien **indiquer le nom du MCS de référence**.

Dans le cas contraire, la fiche d'indemnisation ne sera pas générée correctement (les dates où vous n'aurez pas mentionné le nom de votre MCS référent n'apparaîtront pas).

Nous vous remercions d'être vigilant lors du remplissage de vos plannings MCS.

Astreinte MCS jour 8h-20h	Samedi 1
Remplaçant(e) MCS (jour) du Dr	Alexandra VERDUCCI
Téléphone	-- Aucun --
	04 79 96 43 50

MCS, nous avons besoin de vous !

MCS, PARTICIPEZ À LA THÈSE DE JORDAN GRENIER & ALEC GRAZINI !

L'accompagnement psychologique
au cours de la pratique de MCS,
attentes et besoins



Envoyez "**ok pour entretien**"
à l'adresse mail suivante :

these.mcs.ara@gmail.com



Dans le cadre du travail de thèse de Médecine Générale de Jordan GRENIER et Alec GRAZINI, encadré par le Dr Richard LANGLOIS, qui tend à s'intéresser à l'accompagnement psychologique au cours de la pratique de MCS, nous avons besoin de votre participation !

En effet, les MCS peuvent médicaliser des interventions psychologiquement difficiles, ce qui peut induire des répercussions sur les professionnels et être un frein au fonctionnement et développement du réseau. Si des partenariats avec les CUMPS se développent en France pour répondre à ce besoin, ils sont basés sur le modèle d'accompagnement des équipes du SMUR et aucune étude n'a pris en compte l'avis des MCS afin de s'adapter aux spécificités propres à la fonction.

OBJECTIFS :

- Recueillir, à partir de votre expérience, vos attentes et besoins sur cet accompagnement psychologique afin d'en dégager des pistes d'amélioration adaptées à votre exercice.

- Identifier les difficultés psychologiques auxquelles sont confrontées les MCS, les répercussions sur les professionnels.

METHODOLOGIE :

- **Entretiens semi dirigés (15-30 min) sur : les attentes et besoins en soutien psychologique des MCS face à des interventions potentiellement traumatisantes.**

Si vous êtes intéressé-e-s pour participer à l'étude, vous pouvez répondre « ok pour entretien » à l'adresse mail suivante : **these.mcs.ara@gmail.com** en indiquant **votre nom et le moyen par lequel nous pouvons vous joindre.**

Vous remerciant d'avance pour votre participation.

A.GRAZINI et J.GRENIER (médecins remplaçants),
Mail : these.mcs.ara@gmail.com.
Dr LANGLOIS Richard (directeur de l'étude)..

3 bonnes raisons de devenir MCS :

En mars 2023, l'ARS publiait un flyer intitulé "Trois bonnes raisons de devenir MCS". L'occasion de rappeler les principes fondamentaux du dispositif, les engagements et les interlocuteurs de l'association Médecins de Montagne Rhône-Alpes et de l'association Drôme-Ardèche.

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Montagne Rhône-Alpes

3 bonnes raisons de devenir médecin correspondant du SAMU

1 Formation à l'urgence
Les associations territoriales des Médecins correspondants du SAMU, en lien avec les Centres Régionalisés des Services d'Urgence (CRS) organisent à votre attention une formation de 2 jours par an obligatoire pendant toute la durée de votre contrat. Des formations complémentaires vous seront également proposées.

2 Diversification des missions
Intégrant le dispositif régional, vous participez aux missions de médecine médicale urgente, vous intervenez en avant-courant sur demande de la régulation médicale. Vous devenez collaborateur occasionnel du service public. Votre intervention rapide constitue un gain de temps et de chance pour le patient.

3 Rémunération
La rémunération de vos interventions et de vos activités vous est garantie quelle que soit la situation que vous êtes pris en charge.

Quels engagements ?

Le Médecin correspondant du SAMU intervient en avant-courreur du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), sur demande de la régulation médicale, dans un territoire où le délai d'intervention du SMUR est supérieur à 30 minutes, et dans lequel son intervention rapide constitue un gain de temps et de chance pour le patient.

Vous vous engagez alors à suivre une formation annuelle de 2 jours organisée par les associations de MCS en lien avec le CESU / SAMU, afin d'être en mesure d'intervenir à la demande sur les urgences vitales sur votre secteur d'intervention.

Une rémunération pour les astreintes ainsi qu'une indemnisation forfaitaire par intervention vous sont garanties.

Vous signez ce contrat pour une durée d'un an avec tacite de reconduction.

Vous disposez d'une dotation médicale et biomédicale complète avec des produits de santé de la réserve hospitalière.

Être médecin correspondant du SAMU, c'est participer volontairement à une mission de service public.

Pour en savoir plus, contactez votre association territoriale MCS :

www.mcs-ara.fr
 • Association Médecins de montagne Rhône-Alpes (Isère - Savoie - Haute-Savoie - Ain et ex-Auvergne) : Alexandra Verduc - 04 79 36 43 50 - contact.mcs@mdem.org
 • Association Drôme-Ardèche : Aurélie Liotard - 04 75 29 86 37 - aurelieliotard.mcs@gmail.com

Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé Montagne Rhône-Alpes www.aupmra.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes - Mars 2023

JOURNÉE DES INTERNES ET DES JEUNES MÉDECINS



15
JUN
2023

A
CHALLES-
LES-EAUX

DE 9H À 17H

Manifestation **gratuite**, ouverte à toute personne qui s'intéresse à l'activité de médecin généraliste en station de sport d'hiver.

De nombreux maîtres de stage et anciens internes seront présents. Ils témoigneront de ce qu'être médecin de montagne signifie au quotidien et vous conseilleront.

Inscription obligatoire
sur le site mdem.org



Médecins de Montagne
Association créée en 1953

CONTACTEZ-NOUS !

04 79 96 43 50
info@mdem.org

Pour plus d'informations sur la journée des internes et des jeunes médecins :
<https://www.mdem.org/la-journee-des-internes-et-des-jeunes-medecins>

Pour remplir le formulaire d'inscription :
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSei->

LES FORMATIONS 2023



TÉLÉCHARGEZ LE PROGRAMME SUR
MDEM.ORG

PENSEZ À VOUS INSCRIRE



PROGRAMME DE FORMATIONS

2023



INSCRIPTION

Pensez bien à vous inscrire sur le site mondpc.fr, mais aussi sur mdem.org.

MODALITÉS

Pour DPC : avoir un numéro RPPS et Adeli
Pour FAF : exercer en tant que libéral -> nous adresser une copie de l'attestation de contribution à la formation délivrée par l'URSSAF

PAS DE PEC

Si vous ne pouvez pas bénéficier de prise en charge, vous pouvez vous inscrire sur **liste d'attente**. Un forfait de 55€ par journée d'étude vous sera demandé.

Retrouvez vite les formations 2023 de l'association Médecins de Montagne sur le lien suivant : <https://www.mdem.org/nos-formations-medicales-continues> et toujours sur le site internet : <https://www.mdem.org/>



Des idées ou des photos à partager, des informations à transmettre ?

N'hésitez pas à nous en faire part en nous envoyant un message à contact.mcs@mdem.org ou sur nos différents réseaux, nous pourrions y consacrer un article sur une prochaine newsletter !



En devenant adhérent à MCS France, vous soutenez les travaux de

NEWSLETTER MCS-AURA

mai 2023



Cette newsletter s'ouvre sur un premier portrait de MCS aux multiples facettes, celui du Dr BRYs. Elle est à la fois médecin généraliste, médecin sapeur-pompier, MCS et participe également à des missions humanitaires,

Encore, cette année, le mois de mai s'est conjugué au temps des formations. Nous sommes partis à la rencontre des MCS lors des formations du 9 au 12 mai 2023 à Vogüé puis les 23 et 24 mai à Challes les Eaux. Enfin, le 25 mai a eu lieu la commission de formation 2023 ainsi que le Conseil d'Administration de l'association Médecins de Montagne Rhône-Alpes.

Des avancées notables ont été actées au cours de ce mois de mai comme par exemple, la collaboration entre le dispositif MCS et les CUMP (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique).

Beaucoup de MCS ont participé à la newsletter de ce mois de mai. Aussi, nous souhaitons exprimer toute notre gratitude aux docteurs : Véronique BRYs, Sidonie SEGERS, Raphael ABOU-THOURAYA, François CLAMADIEU, Emmanuel JARRY.

Vous souhaitant bonne lecture.

L'équipe MCS AURA.



1908

Interventions MCS recensées de janvier à mai 2023



Portrait de MCS : le Dr Véronique BRYs

Ce mois-ci, nous souhaitons vous partager le profil, aux multiples casquettes, de l'une de nos médecins MCS.

A la fois femme, médecin généraliste, commandante sapeur-pompier volontaire mais aussi MCS, le Dr BRYs s'est rendue sur les lieux du séisme en Turquie (février 2023) pour contribuer à l'aide médicale urgente. Portrait de cette femme-médecin :



Image du compte @SDIS01, mission humanitaire en Turquie.

" Après une vingtaine d'années d'exercice de la médecine générale, principalement en cabinet, je commençais à souffrir de la routine. A ce moment, les pompiers de ma région recrutaient, et j'y ai vu l'occasion de diversifier mon exercice. Le plus difficile, c'est qu'il a fallu passer un DU (Diplôme Universitaire) et soumettre un mémoire, ce qui m'a obligée à sacrifier de nombreux week-ends sur deux ans. En contrepartie, les interventions d'urgence étaient très stimulantes, les formations en simulation "réelle" extrêmement riches et efficaces. La vie avançant (mes enfants devenant autonomes), j'ai décidé de donner suite à un autre de mes projets : L'aide médicale humanitaire.

Bien sûr, mes nouvelles compétences acquises grâce aux pompiers m'ont permis de me sentir plus à l'aise, au moment d'exercer la médecine dans des zones dépourvues de tout recours. (Népal, Niger, Sénégal, Haïti, Indonésie, Laos, Madagascar).

Ce nouveau travail n'était pas facile :

- Pas de rémunération pendant la durée de la mission, souvent de 3 semaines, voire plus.
- Des conditions d'hébergement et d'alimentation très spartiates. En clair, on dort où on peut, souvent sous tente au milieu de nulle part.
- On mange ce qu'il y a, le climat et les conditions peuvent être difficiles à supporter.
- Et surtout, un contact frontal, parfois éprouvant, avec ce que les conditions de vie peuvent avoir de plus éloigné de ce que nous connaissons. Une richesse et une diversité fascinantes, mais au prix d'un dénuement souvent poignant, dans lequel la maladie et la mort sont toujours sous-jacents.

De retour de ces missions, j'étais émerveillée par l'abondance, les aliments sains et disponibles, une eau propre au robinet, des soins de santé accessibles, des écoles pour tous... et j'en passe.

C'est dans la suite logique de cet engagement que je suis devenue MCS, tout en gardant mon engagement auprès des pompiers. J'ai ainsi pu continuer à enrichir mes compétences en soins de première intervention.

Lorsque j'ai été sollicitée pour la Turquie, je n'ai pas hésité. Je n'avais jamais connu de situation d'urgence, mais l'expérience des missions précédentes m'a permis de comprendre immédiatement ce que l'on attendait de moi, et comment me préparer.

Sur place, c'est le travail qui prend le dessus, avec des moments d'émotion lorsque la douleur physique ou mentale de nos patients nous submerge. Nous sommes là pour aider, mais aussi pour nous entre-aider, sans référence à des idéaux naïfs. Il faut accepter que notre présence soulagera, mais ne changera pas le monde.

Un immense merci à nos formations MCS : elles ont contribué à la confiance que les pompiers ont mis en moi, m'ont permis de me sentir capable de faire face à de nombreuses situations médicales, et ont permis de soulager bien des souffrances.

Enfin, un dernier mot au sujet de la population turque, au sein de laquelle nous avons été témoins de moments de courage, de reconnaissance et de gentillesse hors du commun. "

Partenariat CUMP

Nouveau dans vos fiches MCS



Lors des formations des 23-24 mai 2023 à Challes, a eu lieu une rencontre entre le dispositif MCS AURA et le Dr Thomas FAVARD (Psychiatre de la CUMP des Savoie).

POUR RAPPEL : Les **CUMP** (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique depuis 1995) sont constituées d'une équipe de psychiatres, psychologues, infirmiers etc, formés à l'aide médicale d'urgence, spécialisée dans l'accompagnement psychologique des victimes face à un évènement à fort impact émotionnel, voire traumatisant. Les CUMP permettent de prévenir l'apparition de stress ou de troubles post-traumatiques.

Un travail est en cours de construction entre les CUMP et le dispositif MCS. Lors de la prochaine newsletter, nous vous en parlerons plus en détails. Ce service s'adressera aux médecins et non aux patients.

Les formations MCS se poursuivent

Au cours du mois de mai, trois sessions de formations obligatoires ont eu lieu.

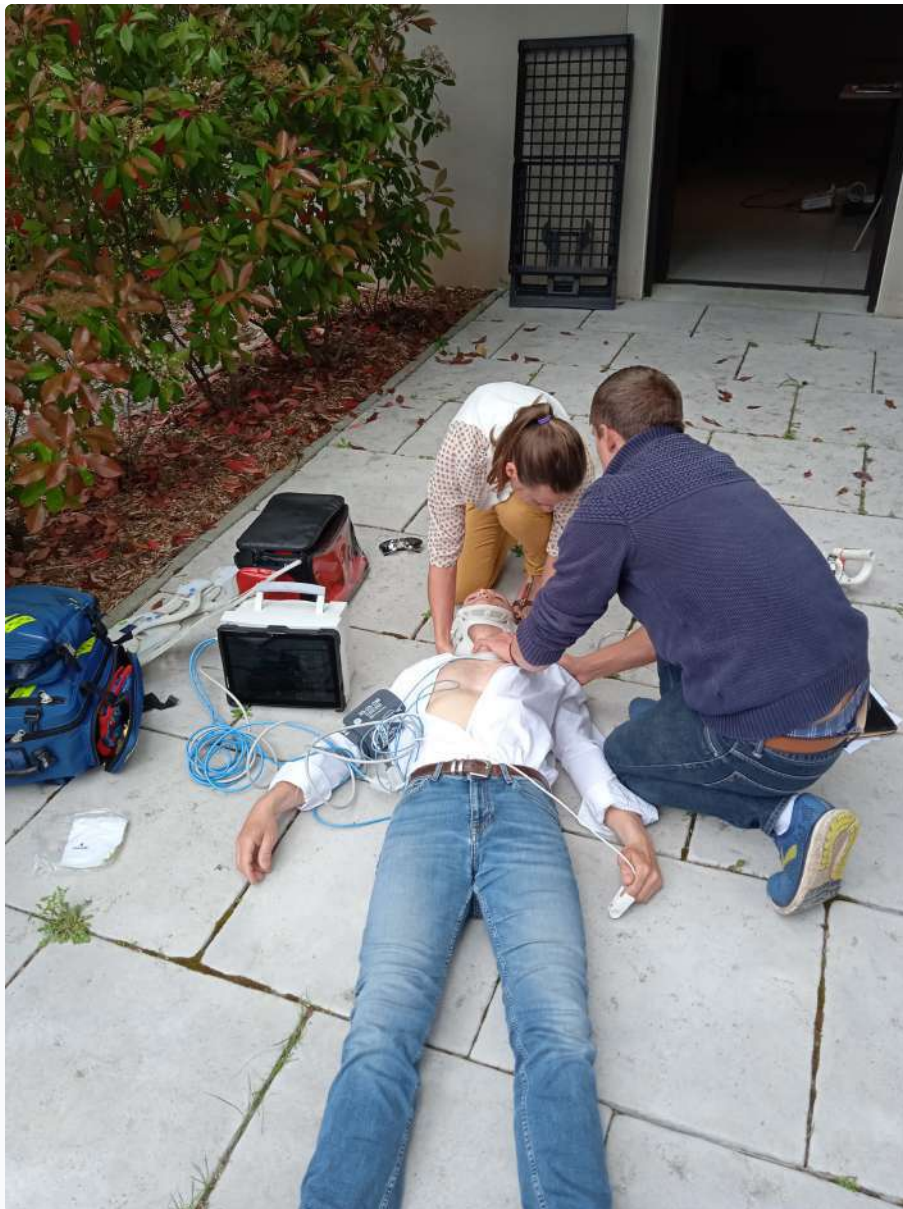
- Deux sessions à Vogüé du 9 au 12 mai 2023 (pour les MCS de Drôme-Ardèche).
- Puis, à Challes-les-Eaux, les 23 et 24 mai, (pour les MCS des Alpes du Nord).

[Retour en images ...](#)

Vogüé (9 au 12 mai 2023)

A Vogüé, les CESU 07 / 26 / 38 / 74 ont formé 59 MCS, dont 5 nouveaux.





Challes les Eaux (23-24 mai 2023)

A Challes, les CESU 01 / 38 / 73 / 74 ont formé 22 MCS dont 7 nouveaux.





Formations 2023 - Parole de MCS :

" J'ai assisté à une formation MCS. J'ai passé 2 jours formidables, au sein d'une équipe superbe. L'enseignement pédagogique est d'une grande qualité, et surtout, la joie et la bonne humeur sont au rendez-vous. Une autre chose est importante pour moi: c'est très enrichissant de rencontrer des médecins d'âge différent, avec des expériences différentes. Les échanges sont aussi formateurs !

Merci à toute l'équipe d'organiser ces temps de rencontre et de formation "

Dr Sidonie Segers

" C'était vraiment excellent, organisation optimale, très bon choix des thèmes, qualités des formateurs et des ateliers à la hauteur, les petits groupes permettent la participation de chacun, et enfin le lieu que vous avez choisi était splendide.

Vivement l'année prochaine.

Et un très grand merci "

Dr Raphael Abou-Thouraya



Commission Régionale de Formation :

Le jeudi 25 mai 2023 avait lieu **la Commission Régionale de Formation 2023**, l'occasion de faire "un point bilan" de l'année écoulée en termes d'interventions et de formations et de définir les objectifs et la répartition des ateliers ainsi que les dates de formations de l'année suivante. Participent à cette journée, les responsables des CESU, les responsables des différentes associations et du COPIL, des MCS, Urg'ARA.

Les résultats de l'activité 2022 montrent que le réseau doit encore progresser en termes de résultats concernant le pronostic des AC devant témoins, la réalisation de la thrombolyse des SCA ST+

FORMATIONS OBLIGATOIRES 2024 : Les objectifs pédagogiques pour 2024 ont été fixés avec l'ensemble des personnes présentes à la commission de formation. Un travail de coordination et de message commun des CESU est en cours de construction pour l'amélioration de l'uniformisation des formations MCS. Un travail va également être mené pour l'uniformisation des fiches mémo MCS avec Urg'ARA.

Calendrier des formations 2024

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
			3-4 avril Aurillac			
				13-15 mai 16-17 mai Vogué		
				22-23 mai Challes		

Calendrier des formations MCS 2024

AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
		3-4 octobre Challes		3-4 décembre Challes
		8-9 octobre Issoire	12-13 novembre Challes	5-6 décembre Challes
		15-16 octobre Drôme	14-15 novembre Challes	10-11 décembre Challes



Bilan d'activité 2022 :

NOMBRE DE MCS :

2021 : 303 MCS

2022 : 335 MCS

AGE DES MCS :

Age médian : 35 ans ; Age moyen : 40 ans

Le plus jeune MCS : 27 ans

Le plus ancien MCS : 74 ans

SEXE :

47,5 % de femmes

52,5 % d'hommes

NOMBRE D'INTERVENTIONS :

2019 : 3 065

2020 : 2 845

2021 : 2 206

2022 : 3 366 dont 824 MCS LIKE

1er trimestre 2023 : 1 882

Motifs de déclenchements (AURA, 2022)

:

Type d'intervention	AURA
Accouchement	25
ACR : Arrêt Cardio Respiratoire	288
Allergie grave : choc anaphylactique, œdème de Quincke, ...	156
Cardiologie aiguë (douleur thoracique, trouble du rythme...)	605
Circonstance d'AMU nécessitant l'envoi d'un SMUR	33
Coma : trouble de conscience	104
Hémorragie grave	48
Hyperalgie : analgésie IV morphinique +/- kétamine, ...	1027
Intoxication	12
Malaise, syncope	84
Neurologie aiguë : déficit neurologique, convulsion, ...	151
NOVI et/ou CIRCONSTANCES PARTICULIERES	9
Pneumologie aiguë : Asthme sévère, dyspnée, ...	150
Sepsis grave	20
Traumatisme grave grade A, B ou C	530
Urgence pédiatrique	68
Urgence psychiatrique	54
Non renseigné	2



Conseil d'Administration Médecins de Montagne Rhône-Alpes :

A la suite de la commission de formation, l'association Médecins de Montagne Rhône- Alpes a tenu son Conseil d'Administration afin de faire un point d'étape sur différents points MCS :

- Formations 2023 / 2024.
- Dysfonctionnements et modifications sur la plateforme MCS AURA ayant eu lieu depuis fin 2022.
- Proposition d'ajout d'un bouton "SMUR" annulé avant intervention du MCS ET après intervention du MCS pour le traitement statistique.
- Partenariat avec les CUMP (création de deux boutons CUMP lors du remplissage des fiches MCS).
- Point dotation (livraison des 22 scopes de l'Ardèche + les demandes de scopes supplémentaires + les aspirateurs à mucosité).
- Bref retour d'expérience sur les pousse-seringues électriques (les deux cabinets qui en sont dotés n'ont pas encore eu l'occasion de s'en servir véritablement lors d'intervention). *Pour information, il a été décidé d'attribuer un de ces dispositifs à un cabinet d'Ardèche pour expérimentation au cours de l'été.*
- Réalisation de tutoriels vidéos pour aider la pratique MCS (utilisation du scope SCHILLER / des FASTRACH® a été proposée). Un devis a été demandé au CESU74.
- Point sur les thèses en cours.
- Actualités MCS FRANCE
- **PROCHAIN COPIL MCS : 07/09/2023 (9h à 12h).**
- **PROCHAINE AG MdeM : 07/09/2023 (14h30).**

Parole de MCS :

Pour leur première fois au sein de la Commission de Formation et du Conseil d'Administration, deux jeunes MCS, le Dr François CLAMADIEU et le Dr Emmanuel JARRY nous font part de leur témoignage.

" Jeudi dernier avait lieu la commission de formation du réseau MCS Aura, afin de déterminer la nature et le contenu des formations obligatoires pour 2024. En tant que jeune médecins MCS, c'était pour moi l'occasion de rencontrer les différents CESU et membres de cette commission.

L'occasion de comprendre le fonctionnement de ces formations, et l'importance du rôle de chacun des organisateurs. Proposer des formations aux thèmes pertinents, basés sur les dernières données de la science, tout en veillant à ce qu'elles soient bien adaptées à la particularité de l'exercice des MCS. Il était donc intéressant que de jeunes médecins comme moi puissent également donner leur avis sur le contenu de ces formations.

Par la suite, la journée s'est poursuivie avec le CA de médecin de montagne Nord Alpin, dressant le bilan de cette année et des enjeux à venir pour la structure en évolution constante, avec le départ et l'arrivée de chargées de missions et de médecins.

L'occasion, ici encore, de mieux comprendre le fonctionnement de l'organisation et de s'investir sur son développement, en participant aux prises de décisions ainsi qu'aux tâches à accomplir, comme la rédaction d'une charte MCS ou bien encore la participation à l'élaboration des fiches mémos MCS. "

Dr François CLAMADIEU

" Première participation à la commission de formation après 18 mois de bons et loyaux et services au sein du réseau MCS AURA : plongée dans l'envers du décor avec les représentants des CESU, des SAMU, d'Urg'Ara qui ne tardera pas à devenir un excellent interlocuteur, et évidemment de nos fantastiques chargées de mission ! Ou comment réfléchir tous ensemble au cap à suivre pour l'association, en restant fidèles à notre identité tout en sachant s'adapter aux réalités du terrain, à un paysage médical en constante évolution, et se conformer aux données de la science pour être toujours plus justes dans notre force d'intervention !

Et finalement, repartir de cette journée après un CA bien rempli, dans une atmosphère enthousiaste bien que réaliste, et en se disant que ce travail en synergie, au service du patient, donne encore des raisons d'être optimiste dans l'actualité morose de notre belle profession : encore de beaux projets à mener à bien ! "

Dr Emmanuel JARRY

Le Président du COPIL prend sa retraite

A l'issue du COPIL Formation, les 2 co-présidents Jonathan DUCHENNE et Bernard AUDEMA ont souligné la qualité des discussions et du travail réalisé au cours de cette commission.

Bernard AUDEMA, qui représente les MCS dans cette co-présidence, a informé de son départ en retraite à la fin de l'année 2023, et a tenu à remercier l'ensemble des membres de cette commission pour leur implication.

Bernard félicite les jeunes médecins présents et motivés pour s'engager dans le réseau MCS, remercie les chargées de mission Béatrice MITHIEUX, Aurélie LIOTARD et Alexandra VERDUCI, indispensables pour accompagner la bonne organisation du réseau, et bien sûr les responsables des CESU, d'Urg'ARA, les Présidents des associations territoriales, Alain CARILLION (Président association Drôme-Ardèche), Richard LANGLOIS (Président de l'association MdeM RA) et Yoann MARTIN (représentant MCS Auvergne).





DES PHOTOS, DES IDEES A PARTAGER ? DES
INFORMATIONS A NOUS TRANSMETTRE ?

contact.mcs@mdem.org



Participez à la thèse de Jordan & Alec

Dans le cadre du travail de thèse de Médecine Générale de Jordan GRENIER et Alec GRAZINI, encadré par le Dr Richard LANGLOIS, qui tend à s'intéresser à l'accompagnement psychologique au cours de la pratique de MCS, nous avons besoin de votre participation !

En effet, les MCS peuvent médicaliser des interventions psychologiquement difficiles, ce qui peut induire des répercussions sur les professionnels et être un frein au fonctionnement et développement du réseau. Si des partenariats avec les CUMP se développent en France pour répondre à ce besoin, ils sont basés sur le modèle d'accompagnement des équipes du SMUR et aucune étude n'a pris en compte l'avis des MCS afin de s'adapter aux spécificités propres à la fonction.

OBJECTIFS :

- Recueillir, à partir de votre expérience, vos attentes et besoins sur cet accompagnement psychologique afin d'en dégager des pistes d'amélioration adaptées à votre exercice.
- Identifier les difficultés psychologiques auxquelles sont confrontées les MCS, les répercussions sur les professionnels.

METHODOLOGIE :

- **Entretiens semi dirigés (15-30 min) sur : les attentes et besoins en soutien psychologique des MCS face à des interventions potentiellement traumatisantes.**

Si vous êtes intéressé-e-s pour participer à l'étude, vous pouvez répondre « ok pour entretien » à l'adresse mail suivante : these.mcs.ara@gmail.com en indiquant **vos nom et le moyen par lequel nous pouvons vous joindre.**

Vous remerciant d'avance pour votre participation.

A.GRAZINI et J.GRENIER (médecins remplaçants),
Mail : these.mcs.ara@gmail.com.
Dr LANGLOIS Richard (directeur de l'étude)..



Dernière parution MCS :

3 bonnes raisons de devenir médecin correspondant du SAMU

1 Formation à l'urgence

Les associations territoriales des Médecins correspondants du SAMU, en lien avec les Centres d'acheminement des services d'urgence (CESU) organisent à votre attention une formation de 2 jours par an obligatoire pendant toute la durée de votre contrat. Des formations complémentaires vous seront également proposées.

2 Diversification des missions

En intégrant le dispositif régional, vous participez aux missions de régulation médicale urgente, vous intervenez en avant-coureur du SMUR, sur demande de la régulation médicale. Vous devenez collaborateur occasionnel du service public. Votre intervention rapide constitue un gain de temps et de chance pour le patient.

3 Rémunération

Une rémunération de vos interventions et de vos disponibilités vous est garantie quel que soit la situation qui vous est présentée.



Quels engagements ?

Le Médecin correspondant du SAMU intervient en avant-coureur du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), sur demande de la régulation médicale, dans un territoire où le délai d'intervention du SMUR est supérieur à 30 minutes, et dans lequel son intervention rapide constitue un gain de temps et de chance pour le patient.

Signer un contrat de Médecin correspondant du SAMU avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, l'établissement siège du SAMU et l'une des deux associations territoriales de MCS, c'est intégrer en tant que volontaire le réseau d'aide médicale urgente et avoir une fonction complémentaire.



Vous vous engagez alors à suivre une formation annuelle de 2 jours organisée par les associations de MCS en lien avec le CESU / SAMU, afin d'être en mesure d'intervenir à la demande sur les urgences vitales sur votre secteur d'intervention.



Une rémunération pour les astreintes ainsi qu'une indemnisation forfaitaire par intervention vous sont garanties.



Vous signez ce contrat pour une durée d'un an avec tacite de reconduction.



Vous disposez d'une dotation médicale et biomédicale complète avec des produits de santé de la réserve hospitalière.

Être médecin correspondant du SAMU, c'est participer volontairement à une mission de service public.

Pour en savoir plus, contactez votre association territoriale MCS :

www.mcs-rda.fr

• Association Médecins de montagne Rhône-Alpes

(Isère - Savoie - Haute-Savoie - Ain et ex-Auvergne) :

Alexandra Verduc - 04 75 96 43 50 - contact.mcsagndem.org

• Association Drôme-Ardèche :

Aurélien Liotard - 04 75 29 86 37 - aurelieliotard.mcs@gmail.com



Portail d'Accompagnement
des Professionnels de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

www.psa.fr/commissariat-rda

38^{ème}

CONGRÈS DES MÉDECINS DE MONTAGNE

Port-Léucate

Du 22 au 25 septembre

2023
PROGRAMME

Médecins de Montagne
Organisation

Pour plus d'informations sur le programme & le bulletin d'adhésion :
<https://www.mdem.org/les-journees-dautomne>

NEWSLETTER MCS-AURA n°41

juin 2023



La saison d'été a débuté. Alors que l'activité de certains cabinets ralentit, d'autres, connaissent une activité estivale haute.

Dans cette newsletter, vous trouverez :

- Un point de rappel sur la dotation MCS,
- L'adhésion au réseau MCS France,
- Un retour sur l'Assemblée Générale MCS France,
- La journée des internes,

Au cours de ce mois de juin, les bureaux de l'association Médecins de Montagne et Médecins de Montagne Rhône-Alpes ont accueilli Jade Thirion, stagiaire en seconde AGORA. Vous découvrirez dans cette newsletter, un article rédigé par ses soins sur la formation complémentaire "prise en charge des urgences pédiatriques" du 20 juin 2023 au Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Chambéry. Nous tenions à remercier Jade pour cet article.

Vous souhaitant bonne lecture.

L'équipe MCS AURA.



2050

Interventions MCS depuis le 1er janvier 2023.

2052

Interventions MCS en 2022 depuis le 1er janvier 2022.



Remplacement inter-saison & mobilité MCS

Vous êtes amenés à remplacer en intersaison ou cet été sur un secteur MCS de la Région AURA différent de celui indiqué sur votre contrat d'engagement MCS initial ? Vous remplacez sur plusieurs cabinets ?

Pensez à informer votre association MCS territoriale pour la mise à jour de vos informations administratives. Pour un lieu d'exercice sur des départements différents, il vous sera demandé **de signer un nouveau contrat MCS**, tout en conservant le contrat initial afin de vous protéger légalement dans votre fonction MCS.

Vous pouvez cumuler plusieurs contrats MCS en AURA.

Merci de tenir informé votre association MCS de toute modification de votre situation MCS pour mettre à jour votre profil sur la plateforme MCS AURA :

Pour l'association :

Alpes du Nord : Alexandra VERDUCI - contact.mcs@mdem.org - 04 79 96 43 50

Drôme-Ardèche : Aurélie LIOTARD - aurelieliotard.mcs@gmail.com - 07 57 41 39 18



Rappel : Votre dotation

En devenant MCS, le dispositif MCS (CHU GA (Pharmacien Référent / Ingénieure biomédicale), Médecins de Montagne Rhône-Alpes et les PUI) vous fournit une dotation régionale et locale. Cette dotation se compose de produits de santé de la réserve hospitalière, de Dispositifs Médicaux Stériles et non-stériles (DMS / DM), de matériel biomédical et ses DM associés.

Nous vous rappelons que cette dotation doit être utilisée **uniquement pour votre activité MCS**. Elle doit être gérée conjointement entre tous les médecins du cabinet et être révisée après chaque intervention et une ou deux fois par an pour un toilettage du sac (gestion des périmés, ...).

Nous vous remercions de votre compréhension.



RAPPEL

DOTATION MCS :

1 dotation par cabinet

Cette dotation par cabinet est

uniquement destinée à votre

activité MCS

Partenariat CUMP

Nouveau dans vos fiches d'intervention



Dans une volonté de faire évoluer le dispositif et d'accompagner au mieux les MCS dans leur pratique, le dispositif MCS AURA, via sa plateforme internet, vous proposera, prochainement, deux boutons "CUMP" lors du remplissage de votre fiche d'intervention.

Lors de l'activité MCS, certaines situations peuvent s'avérer éprouvantes et impactantes émotionnellement pour le médecin. Aussi, dans une volonté de permettre un accompagnement et une prise en charge psychologique afin de prévenir des conséquences qui peuvent en découler, deux boutons vous seront prochainement proposés :

- " *Cette intervention a été psychologiquement impactante* "
- " *J'accepte d'être contacté-e par la CUMP* "

Le 1er bouton sert à évaluer le degré d'impact psychique de l'intervention de façon générale et ne déclenche pas de réponse, c'est un outil pour le dispositif.

Le 2ème bouton sert de demande de contact avec la CUMP de référence selon le secteur.

Vous pourrez, ainsi, nous signifier qu'une situation a été impactante en choisissant le 1er bouton. Si vous choisissez le second bouton, vous acceptez d'être contacté par une CUMP renforcée sous 4 jours.

Cette intervention a été psychologiquement impactante

J'accepte d'être contacté-e par la CUMP

Participez à la thèse de Jordan & Alec

Dans le cadre du travail de thèse de Médecine Générale de Jordan GRENIER et Alec GRAZINI, encadré par le Dr Richard LANGLOIS, qui tend à s'intéresser à l'accompagnement psychologique au cours de la pratique de MCS, nous avons besoin de votre participation !

En effet, les MCS peuvent médicaliser des interventions psychologiquement difficiles, ce qui peut induire des répercussions sur les professionnels et être un frein au fonctionnement et développement du réseau. Si des partenariats avec les CUMP se développent en France pour répondre à ce besoin, ils sont basés sur le modèle d'accompagnement des équipes du SMUR et aucune étude n'a pris en compte l'avis des MCS afin de s'adapter aux spécificités propres à la fonction.

OBJECTIFS :

- Recueillir, à partir de votre expérience, vos attentes et besoins sur cet accompagnement psychologique afin d'en dégager des pistes d'amélioration adaptées à votre exercice.
- Identifier les difficultés psychologiques auxquelles sont confrontées les MCS, les répercussions sur les professionnels.

METHODOLOGIE :

- **Entretiens semi dirigés (15-30 min) sur : les attentes et besoins en soutien psychologique des MCS face à des interventions potentiellement traumatisantes.**

Si vous êtes intéressé-e-s pour participer à l'étude, vous pouvez répondre « ok pour entretien » à l'adresse mail suivante : **these.mcs.ara@gmail.com** en indiquant **votre nom et le moyen par lequel nous pouvons vous joindre.**

Vous remerciant d'avance pour votre participation.

**A.GRAZINI et J.GRENIER (médecins remplaçants),
Mail : these.mcs.ara@gmail.com.
Dr LANGLOIS Richard (directeur de l'étude)..**





N'OUBLIEZ PAS

DE SAISIR VOS FICHES
D'INTERVENTION MCS

DANS LE COURANT DU MOIS
SUIVANT L'INTERVENTION

[HTTP://WWW.MCS-AURA.FR](http://www.mcs-aura.fr)

MCS France au Congrès Urgences :



Le 7 juin 2023 a eu lieu l'Assemblée Générale MCS France lors du Congrès des Urgences à Paris.

Ce qu'il faut en retenir :

- MCS France poursuit ses actions depuis sa création, en juin 2021.

- L'année 2022 a permis de **mettre en avant le dispositif MCS à l'échelle nationale avec la mission flash urgence**, pilotée par le Ministre de la Santé, François Braun (recommandation n° 20 : " *renforcer les liens et*

développer les MCS dans les zones sous-denses ... ").

- MCS France a été sollicité à plusieurs reprises pour son expertise, notamment lors d'un **audit missionné par l'IGAS** (Insepection Générale des Affaires Sociales) (automne 2022) pour la rédaction de la fiche n°18 " Développer les MCS dans les zones sous-denses ".

- Il devient important de rédiger un **référentiel commun de compétences MCS** pour définir un modèle efficient, mais aussi pour mettre en avant le dispositif et contribuer à son développement.

- **Election du poste de secrétaire MCS France** : Marie Cottarel-Schüssler, a quitté sa fonction de secrétaire MCS France. Lors de cette AG, le Dr Siham Guiot (MCS à Lamastre - Ardèche), le Dr Pauline Ollivier (MCS à Peisey-Nancroix) ainsi qu'Aurélié Liotard (Chargée de Mission Association MCS Drôme-Ardèche) ont été élues conjointement sur ce poste de secrétaire.

- **Difficulté pour trouver des financeurs** : actuellement, la MACSF et le Crédit Agricole financent le dispositif. Cela permet de donner une certaine visibilité.

- Il a été demandé au Dr Gaël GHENO (CESU74) de réaliser des **courts-métrages pour faire la promotion du dispositif MCS**. Des temps d'échange seront nécessaires pour déterminer les messages clefs à délivrer. Il est important pour le dispositif de se faire connaître par différents canaux de communication.

- La volonté de **collaboration étroite avec le réseau d'urgence Urg' ARA** a été mis en avant.

- Il faut également envisager un rapprochement avec les sociétés savantes.

- Marie-Annick Hidoux, Présidente de MCS France, met en avant **l'efficacité du dispositif** : il a été déterminé que le premier contact entre un MCS et un patient est estimé à environ 12min. Le temps de contact entre le SMUR et le patient est estimé à environ 66min.

- Malgré des actions de communication (interviews, articles ...), la **reconnaissance et la visibilité des MCS** restent largement insuffisantes.



De gauche à droite : Dr Marie-Annick HIDOUX, Dr Pauline OLLIVIER, Dr Siham GUIOT.

MCS territoriaux. Elle a pris la suite de la Fédération MCS France en 2021. L'association permet un maillage fort entre les différents professionnels de l'urgence (Médecins Correspondant du SAMU, SMUR - C15, médecins urgentistes, pharmaciens hospitaliers, ARM, CESU, etc.)

MCS France a pour objectifs de :

- Promouvoir et aider à la création de dispositifs MCS,
- Fédérer des Comités de Pilotage de réseau MCS,
- Elaborer des référentiels MCS,
- Développer et faire pérenniser les organisations territoriales de MCS.

Pourquoi est-il important d'adhérer ?

Il est important d'adhérer pour soutenir MCS France dans ses actions.

Adhérer à MCS France, c'est soutenir le déploiement et la promotion des dispositifs auprès des pouvoirs publics et / ou politiques et contribuer également à la reconnaissance des compétences d'un-e MCS.

A savoir : l'adhésion est valable une année (du 1er janvier au 31 décembre 2023).

Si vous n'avez pas encore adhéré à MCS France, vous pouvez vous connecter sur le lien dans la barre de description ci-dessous ou directement via le QR Code.

<https://www.helloasso.com/associations/mcs-france/adhesions/bulletin-d-adhesion-2023>



Les formations complémentaires vues par un MCS et notre stagiaire :

" Le 20 juin 2023 je me suis rendue au Centre d'Enseignement des Services d'Urgence (CESU). J'ai assisté à une formation avec 6 Médecins Correspondants du SAMU, un médecin formateur et une infirmière du SAMU de Chambéry. Cette formation a eu lieu pour optimiser la prise en charge des urgences vitales de l'enfant. Il y avait des ateliers de simulation réalisés sur simulateur pédiatrique qui ont été suivis d'un débriefing. Par la suite j'ai interviewé, par téléphone le Dr Adrien DE MASSIAS pour connaître son ressenti sur cette formation ainsi que ce qu'elle lui a apporté par la suite "

" Il a trouvé cette formation très bien car les situations d'urgence pédiatrique sont un thème qui fait peur à tous les médecins donc à force de faire des ateliers, il y a moins de stress. Cette formation a permis un rappel théorique et pratique sur les gestes que les médecins font rarement. C'est important de savoir mettre les émotions à distance et de ne pas se laisser envahir par le stress "

" Les formations permettent aux MCS de s'entraîner à la pratique dans un contexte moins stressant sur des simulateurs haute-fidélité. Elles permettent de contribuer au développement professionnel ainsi qu'à l'enrichissement des médecins "

Jade Thirion - stagiaire 2nde AGORA.



COPIL MCS / AG MdeM RA :



Journée des Internes

La journée des internes s'est déroulée le jeudi 15 juin 2023 au Château des Comtes de Challes.

Cette journée organisée par l'association médecins de Montagne (association nationale de médecins travaillant en station de sports d'hiver française) est pensée pour faciliter les échanges et provoquer les rencontres multiples entre internes, jeunes praticiens et médecins de montagne installés.

La journée a débuté par l'accueil des participants lors d'une plénière de présentation de l'association Médecins de Montagne.

Les internes et les jeunes médecins ont pu découvrir, lors d'ateliers animés par des médecins de montagne aguerris, les différents aspects de la médecine de montagne : activité d'un médecin de montagne au cabinet, quel exercice en dehors du ski (les alternatives), activité d'un Médecin Correspondant du SAMU, possibilité d'installation et retour d'expérience, la vie d'un Médecin de Montagne en dehors du cabinet.

Cette année encore, la journée des internes a connu un franc succès avec près de 60 participants.





DES PHOTOS, DES IDEES A PARTAGER ? DES
INFORMATIONS A NOUS TRANSMETTRE ?

contact.mcs@mdem.org



Dernière parution MCS :

3 bonnes raisons de devenir médecin correspondant du SAMU

Formation à l'urgence

Les associations territoriales des Médecins correspondants du SAMU, en lien avec les Centres d'acheminement des services d'urgence (CESU) organisent à votre attention une formation de 2 jours par an obligatoire pendant toute la durée de votre contrat. Des formations complémentaires vous seront également proposées.

Diversification des missions

En intégrant le dispositif régional, vous participez aux missions de régulation médicale urgente, vous intervenez en avant-coureur du SMUR, sur demande de la régulation médicale. Vous devenez collaborateur occasionnel du service public. Votre intervention rapide constitue un gain de temps et de chance pour le patient.

Rémunération

Une rémunération de vos interventions et de vos astreintes vous est garantie quelle que soit la situation qui vous est présentée.



Quels engagements ?

Le Médecin correspondant du SAMU intervient en avant-coureur du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), sur demande de la régulation médicale, dans un territoire où le délai d'intervention du SMUR est supérieur à 30 minutes, et dans lequel son intervention rapide constitue un gain de temps et de chance pour le patient.

Signer un contrat de Médecin correspondant du SAMU avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, l'établissement siège du SAMU et l'une des deux associations territoriales de MCS, c'est intégrer en tant que volontaire le réseau d'aide médicale urgente et avoir une fonction complémentaire.



Vous vous engagez alors à suivre une formation annuelle de 2 jours organisée par les associations de MCS en lien avec le CESU / SAMU, afin d'être en mesure d'intervenir à la demande sur les urgences vitales sur votre secteur d'intervention.



Une rémunération pour les astreintes ainsi qu'une indemnisation forfaitaire par intervention vous sont garanties.



Vous signez ce contrat pour une durée d'un an avec tacite de reconduction.



Vous disposez d'une dotation médicale et biomédicale complète avec des produits de santé de la réserve hospitalière.

Être médecin correspondant du SAMU, c'est participer volontairement à une mission de service public.

Pour en savoir plus, contactez votre association territoriale MCS :

www.mcs-rsa.fr

• Association Médecins de montagne Rhône-Alpes

(Isère - Savoie - Haute-Savoie - Ain et ex-Auvergne)

Alexandra Verduc - 04 75 36 43 50 - contact.mcsagndem.org

• Association Drôme-Ardèche :

Aurélien Liotard - 04 75 29 86 37 - aurelieliotard.mcs@gmail.com



Portail d'Accompagnement
des Professionnels de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

www.juramont.com/ars-rsa/ars-rsa

38^{ème}

CONGRÈS DES MÉDECINS DE MONTAGNE

Port-Léucate

Du 22 au 25 septembre

2023
PROGRAMME

NEWSLETTER MCS-AURA n°42

Juillet 2023



L'été se poursuit pour les MCS avec un cumul d'environ 2 300 interventions pour la région Auvergne Rhône-Alpes depuis le début de cette année. Une fois encore, l'implication des MCS est bien visible dans leur engagement à fournir des soins d'urgence aux populations, dites "sous-denses", autrement dit, avec un faible accès aux soins.

Malgré les nombreuses tensions que rencontrent le domaine de la santé, le dispositif MCS AURA se prépare progressivement à la rentrée avec notamment, le retour des formations dès le mois d'octobre, qui se poursuivront jusqu'en décembre. N'oubliez pas de vous inscrire si cela n'est pas encore fait !

Les MCS du réseau Alpes du Nord sont invités à l'Assemblée Générale de l'association Médecins de Montagne Rhône-Alpes - Dispositif MCS Alpes du Nord - le jeudi 7 septembre 2023 à partir de 14h30. L'AG aura lieu au siège de l'association, 256 rue de la République, 73000 Chambéry.

Les membres qui souhaiteraient candidater pour prendre part au Conseil d'Administration doivent contacter au plus vite l'association via l'adresse mail : contact.mcs@mdem.org Réception des candidatures dans l'idéal avant le : vendredi 1er septembre 2023.

Vous souhaitant bonne lecture,

L'équipe MCS AURA.



2 287

**Interventions MCS du
01/01/2023 au 31/07/2023**

2 302

**Interventions MCS en 2022 du
01/01/2022 au 31/07/2022**



**Vous êtes invités à l'Assemblée Générale MCS
Alpes du Nord**

Invitation

Vous êtes invités à l'**Assemblée Générale** Médecins de Montagne Rhône-Alpes, **Dispositif MCS Alpes du Nord**.

L'AG aura lieu **le jeudi 7 septembre 2023 à 14h30** et se tiendra au Siège de l'Association, **256 rue de la République**.

➔ Merci de nous **confirmer votre présence** à l'adresse suivante :



contact.mcs@mdem.org

Les membres qui souhaiteraient présenter **leur candidature au Conseil d'Administration**, doivent se manifester dès maintenant auprès de l'association et ce, jusqu'au **vendredi 1er septembre 2023**.



Remplacement inter-saison & mobilité MCS

Vous êtes amenés à remplacer en intersaison ou cet été sur un secteur MCS de la Région AURA différent de celui indiqué sur votre contrat d'engagement MCS initial ? Vous remplacez sur plusieurs cabinets ?

Pensez à informer votre association MCS territoriale pour la mise à jour de vos informations administratives. Pour un lieu d'exercice sur des départements différents, il vous sera demandé **de signer un nouveau contrat MCS**, tout en conservant le contrat initial afin de vous protéger légalement dans votre fonction MCS.

Vous pouvez cumuler plusieurs contrats MCS en AURA.

Merci de tenir informé votre association MCS de toute modification de votre situation MCS pour nous permettre de mettre à jour votre profil sur la plateforme MCS AURA :

- MCS Alpes du Nord : Alexandra VERDUCI -
contact.mcs@mdem.org / 04 79 96 43 50

- MCS Drôme / Ardèche : Aurélie LIOTARD -
aurelieliotard.mcs@gmail.com - 07 57 41 39 18

- MCS Auvergne : Alexandra VERDUCI / Aurélie LIOTARD /
Béatrice MITHIEUX - beatrice.mithieux@mdem.org

Participez à la thèse de Jordan & Alec sur l'impact psychologique des interventions MCS

Dans le cadre du travail de thèse de Médecine Générale de Jordan GRENIER et Alec GRAZINI, encadré par le Dr Richard LANGLOIS, qui tend à s'intéresser à l'accompagnement psychologique au cours de la pratique de MCS, nous avons besoin de votre participation !

En effet, les MCS peuvent médicaliser des interventions psychologiquement difficiles, ce qui peut induire des répercussions sur les professionnels et être un frein au fonctionnement et développement du réseau. Si des partenariats avec les CUMP se développent en France pour répondre à ce besoin, ils sont basés sur le modèle d'accompagnement des équipes du SMUR et aucune étude n'a pris en compte l'avis des MCS afin de s'adapter aux spécificités propres à la fonction.

OBJECTIFS :

- Recueillir, à partir de votre expérience, vos attentes et besoins sur cet accompagnement psychologique afin d'en dégager des pistes d'amélioration adaptées à votre exercice.

- Identifier les difficultés psychologiques auxquelles sont confrontés les MCS, les répercussions sur les professionnels.

METHODOLOGIE :

• Entretiens semi dirigés (15-30 min) sur : les attentes et besoins en soutien psychologique des MCS face à des interventions potentiellement traumatisantes.

Si vous êtes intéressé-e-s pour participer à l'étude, vous pouvez répondre « ok pour entretien » à l'adresse mail suivante : these.mcs.ara@gmail.com en indiquant **votre nom et le moyen par lequel nous pouvons vous joindre.**

Vous remerciant d'avance pour votre participation.

A.GRAZINI et J.GRENIER (médecins remplaçants),
Mail : these.mcs.ara@gmail.com.
Dr LANGLOIS Richard (directeur de l'étude)..



Pensez à vous inscrire aux formations MCS !

Si vous ne l'avez pas encore fait, réservez vite votre place aux formations MCS auprès de :

Béatrice MITHIEUX (pour les MCS des Alpes du Nord et de l'Auvergne) :
beatrice.mithieux@mdem.org - 04 79 96 43 50

Aurélié LIOTARD (pour les MCS Drôme / Ardèche) :
aurelieliotard.mcs@gmail.com - 07 57 41 39 18





MCS France : C'est le moment d'adhérer !

MCS France, c'est quoi ?

MCS France est l'association nationale, regroupant l'ensemble des réseaux MCS territoriaux. Elle a pris la suite de la Fédération MCS France en 2021. L'association permet un maillage fort entre les différents professionnels de l'urgence (Médecins Correspondant du SAMU, SMUR - C15, médecins urgentistes, pharmaciens hospitaliers, ARM, CESU, etc.)

MCS France a pour objectifs de :

- Promouvoir et aider à la création de dispositifs MCS,
- Fédérer des Comités de Pilotage de réseau MCS,
- Elaborer des référentiels MCS,
- Développer et faire pérenniser les organisations territoriales de MCS.

Pourquoi est-il important d'adhérer ?

Il est important d'adhérer pour soutenir MCS France dans ses actions.

Adhérer à MCS France, c'est soutenir le déploiement et la promotion des dispositifs auprès des pouvoirs publics et / ou politiques et contribuer également à la reconnaissance des compétences d'un-e MCS.

A savoir : l'adhésion est valable une année (du 1er janvier au 31 décembre 2023).

Si vous n'avez pas encore adhéré à MCS France, vous pouvez vous connecter sur le lien dans la barre de description ci-dessous ou directement via le QR Code.

C'est le moment d'adhérer au réseau MCS France



<https://www.helloasso.com/associations/mcs-france/adhesions/bulletin-d-adhesion-2023>

<https://www.helloasso.com/associations/mcs-france/adhesions/bulletin-d-adhesion-2023>





N'OUBLIEZ PAS

DE SAISIR VOS FICHES
D'INTERVENTION MCS

DANS LE COURANT DU MOIS
SUIVANT L'INTERVENTION

[HTTP://WWW.MCS-AURA.FR](http://www.mcs-aura.fr)



Inscrivez-vous au Congrès MdeM :

38^{ème}

CONGRÈS DES MÉDECINS DE MONTAGNE

Port-Leucate

Du 22 au 25 septembre 2023

Conférenciers invités :

Dr Christian Derancourt (Dermatologue) - **Dr Elisabeth Fournier-Charrière** (PEDIADOL) - **Dr Patrick Joubert** (MdeM) - **Frédéric Marion** (directeur Grand Massif Domaines Skiabiles) - **Dr Marie-Christine Maximin** (chirurgien orthopédiste et traumatologue infantile) - **Dr Catherine Radier** (radiologue) - **Julien Robert** (animateur Natura 2000) - **Dr Dominique Savary** (chef de service des urgences adultes du CHU et du Samu 49) - **Pr Elvire Servien** (chirurgien orthopédiste et traumatologue) - **Dr Audrey Woelfin** (médecin du sport)



Médecins de Montagne
Organisation



* mdem.org
info@mdem.org

VENDREDI 22 SEPTEMBRE

13h00 - 14h00	Accueil & ouverture du congrès Drs Manuella Barthes, Emmanuel Filz et Jean-Baptiste Delay MdeM
14h00 - 15h00	Technique chirurgicale de la modulation de croissance Dr Marie-Christine Maximin Chirurgien orthopédiste et traumatologue
15h00 - 16h00	Plans B : trucs et astuces en situation d'urgence Dr Dominique Savary Chef de service des urgences adultes CHU et SAMU 49
16h00 - 16h30	<i>Pause & networking</i>
16h30 - 17h30	Menaces Nucléaires, Radiologiques, Biologiques et Chimiques, comment s'y préparer ? Dr Dominique Savary Chef de service des urgences adultes CHU et SAMU 49
17h30 - 18h30	La sécurité des pistes Frédéric Marion Directeur Grand Massif Domaines Skiabiles
19h30	 Dîner & soirée au Casino de Leucate

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

8h30 - 9h30	Quelle imagerie en traumatologie des membres et quand la prescrire ? Dr Catherine Radier Radiologue
9h30 - 10h30	Labo Dating Stands partenaires
10h30 - 10h45	<i>Pause & networking</i>
10h45 - 11h45	L'imagerie d'aujourd'hui et de demain Dr Catherine Radier Radiologue
11h45 - 12h45	Quizz dermato
13h00	<i>Déjeuner Village Club</i>
14h30	 Activité TEAM BUILDING
20h00	 Dîner Soirée de Gala (Village Club) Thème : "A Port Leucate, du porc au cat !"

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

Activité DETENTE		10h00
	<i>Déjeuner Village Club</i>	12h30
Lésion musculaires fréquentes en médecine de montagne Dr Audrey Woelfin Médecin du sport		14h00 - 15h00
Historique de la prise en charge de la lésion du LCA de 1953 à 2023 Pr Elvire Servien Chirurgien orthopédiste et traumatologue		15h00 - 16h00
	<i>Pause & networking</i>	16h00 - 16h30
Evaluer et soulager la douleur de l'enfant Intervenant PEDIADOL		16h30 - 17h30
Table ronde sur le fonctionnement d'un cabinet de montagne Dr Patrick Joubert MdeM		17h30 - 18h30
 Soirée locale - Paëlla & marché de produits locaux (Village Club)		19h30

LUNDI 25 SEPTEMBRE

Lésions cartilagineuses Pr Elvire Servien Chirurgien orthopédiste et traumatologue		8h30 - 9h30
L'étang de Salses-Leucate, une halte migratoire incontournable Julien Robert Intervenant		9h30 - 10h30
	<i>Pause & networking</i>	10h30 - 11h00
"Docteur, je ne me souviens plus de la soirée d'hier." Dr Kévin Bertrand Infectiologue		11h00 - 12h00
	<i>Déjeuner Village Club</i>	12h30

<https://www.mdem.org/les-journees-dautomne>



DES PHOTOS, DES IDEES A PARTAGER ? DES
INFORMATIONS A NOUS TRANSMETTRE ?

contact.mcs@mdem.org

Dernière parution MCS :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Santé et de la Prévention

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

3 bonnes raisons de devenir médecin correspondant du SAMU

1 Formation à l'urgence
Les associations territoriales des Médecins correspondants du SAMU, en lien avec les Centres d'urgence (CESU) organisent à votre attention une formation de 2 jours par an obligatoire pendant toute la durée de votre contrat. Des formations complémentaires vous seront également proposées.

2 Diversification des missions
Intégrant le dispositif régional, vous participez aux missions de médecine médicale urgente, vous intervenez en avant-courier du SMUR, sur demande de la régulation médicale. Vous devenez collaborateur occasionnel du service public. Votre intervention rapide constitue un gain de temps et de chance pour le patient.

3 Rémunération
La rémunération de vos interventions et de vos astreintes vous est garantie quelle que soit la situation que vous êtes en charge.

Quels engagements ?

Le Médecin correspondant du SAMU intervient en avant-courier du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), sur demande de la régulation médicale, dans un territoire où le délai d'intervention du SMUR est supérieur à 30 minutes, et dans lequel son intervention rapide constitue un gain de temps et de chance pour le patient.

Signer un contrat de Médecin correspondant du SAMU avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, l'établissement siège du SAMU et l'une des deux associations territoriales de MCS, c'est intégrer en tant que volontaire le réseau d'aide médicale urgente et avoir une fonction complémentaire.

- Vous vous engagez alors à suivre une formation annuelle de 2 jours organisée par les associations de MCS en lien avec le CESU / SAMU, afin d'être en mesure d'intervenir à la demande sur les urgences vitales sur votre secteur d'intervention.
- Une rémunération pour les astreintes ainsi qu'une indemnisation forfaitaire par intervention vous sont garanties.
- Vous signez ce contrat pour une durée d'un an avec tacite de reconduction.
- Vous disposez d'une dotation médicale et biomédicale complète avec des produits de santé de la réserve hospitalière.

Etre médecin correspondant du SAMU, c'est participer volontairement à une mission de service public.

Pour en savoir plus, contactez votre association territoriale MCS :
www.mcsa-rara.fr

- Association Médecins de montagne Rhône-Alpes (Isère - Savoie - Haute-Savoie - Ain et ex-Auvergne) : Alexandra Verdy - 04 79 96 43 50 - contact.mcs@mdem.org
- Association Drôme-Ardèche : Aurélie Liotard - 04 75 29 86 37 - aurelieliotard.mcs@gmail.com

Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé
www.auvergne-rhone-alpes.cpsps.cpsps.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes - Mars 2023



NEWSLETTER MCS-AURA n°43

Août 2023



La rentrée approche à grands pas pour les MCS. Aussi, nous vous proposons une édition "spéciale rentrée" avec quelques rappels avant la reprise.

Au programme de cette newsletter : les deux grands évènements de ce mois de septembre :

- L'Assemblée Générale de Médecins de Montagne Rhône-Alpes,
- Le Congrès Médecins de Montagne.

Vous retrouverez également différents points :

- Sur vos règlements d'astreintes & de missions,
- Des rappels sur la saisie de vos fiches MCS,
- Comment préparer votre rentrée MCS,
- Les inscriptions aux formations.

Vous souhaitant bonne lecture,

L'équipe MCS AURA.



2 500

**Interventions MCS en 2022 du
01/01/2022 au 22/08/2022**

2 630

**Interventions MCS du
01/01/2023 au 31/08/2023**

Le nombre d'intervention MCS entre 2022 et 2023 a donc augmenté d'environ **5,2%** à ce jour.



**Assemblée Générale Médecins de Montagne R-
A.**

Invitation

Vous êtes invités à l'**Assemblée Générale** Médecins de Montagne Rhône-Alpes, **Dispositif MCS Alpes du Nord**.

L'AG aura lieu **le jeudi 7 septembre 2023 à 14h30** et se tiendra au Siège de l'Association, **256 rue de la République**.

➤ Merci de nous **confirmer votre présence** à :



contact.mcs@mdem.org

Les membres qui souhaiteraient présenter **leur candidature au Conseil d'Administration**, doivent se manifester dès maintenant auprès de l'association et ce, jusqu'au **vendredi 1er septembre 2023**.



Point sur vos indemnisations astreintes & mission MCS

Rappel du fonctionnement de l'édition des documents de demandes de règlements d'astreintes et de missions :

Pour les astreintes : Pour les médecins adjoints, collaborateurs, remplaçants, il faut bien indiquer le nom du médecin qui est en charge de la rétrocession de la demande.

Pour les missions : Remplir au plus vite sur le site MCS AURA. **Prochainement vous devrez également indiquer le nom du médecin en charge de la rétrocession.**

Nous sommes toujours en recherche d'amélioration sur l'édition de ces documents comme le pré-enregistrement de la signature du médecin référent sur les demandes d'indemnisation.

Toutefois, la mise en place des améliorations peut parfois générer des bugs informatiques, comme lors de la dernière mise à jour avec l'indication du MCS référent, en charge de la rétrocession dans les plannings d'astreinte. En effet, certaines demandes de règlements n'ont pas été éditées. L'association a donc été contrainte de créer, manuellement, ces multiples demandes.

Nous vous prions de nous excuser pour ces bugs, qui, comme vous pouvez l'imaginer, augmentent de façon significative le travail administratif. La société informatique et les associations font leur maximum pour que tout revienne à la normale. Nous vous assurons que nous essayons, au maximum, de rattraper le retard restant, déjà installé depuis longtemps.

Pour faire le point sur les Alpes du Nord :

ASTREINTES MCS :

Pour les départements **01 / 38 / 73 et 74**, les fichiers d'astreintes ont été envoyés à la CPAM jusqu'à juin 2023.

MISSIONS MCS :

- **Pour le 01 :** les fichiers ont été traités jusqu'à avril et sont en attente de signature du SAMU pour envoi à la CPAM.
- **Pour le 38 :** les missions ont été traitées jusqu'à juin 2023.
- **Pour le 73 :** les fichiers du mois de janvier / mai et juin 2023 ont été envoyés à la CPAM. Les mois de février, mars et avril sont en cours de validation par le SAMU.
- **Pour le 74 :** les fichiers de janvier / mars / mai et juin ont été envoyés à la CPAM. Les fichiers février et avril sont en attente de signature SAMU.

RAPPEL : remplissage fiche de mission MCS

RAPPEL :

Lorsque vous saisissez une fiche MCS, pensez à demander votre numéro d'intervention à votre SAMU

Si vous avez déjà validé votre fiche MCS, contactez vos associations pour leur fournir ce numéro et qu'elles puissent compléter vos fiches en ligne

MCS Alpes du Nord : contact.mcs@mdem.org -
Alexandra VERDUCI

MCS Drôme - Ardèche : aurelieliotard.mcs@gmail.com
-Aurélie LIOTARD



1 2
3 4

Attention

**Vos fiches d'indemnisation sont des pièces comptables.
Elles sont donc à conserver impérativement !**



Préparer sa rentrée de MCS

Préparer sa rentrée de MCS

étape 1

Vérifier sa dotation MCS

Module réappro DMS / DM sur la plateforme



étape 2

Remplir le planning d'astreintes



étape 3

Enregistrer ses fiches d'interventions



étape 4

Signaler toute modification pour la mise à jour de votre profil MCS



étape 5

S'inscrire aux formations MCS



Votre dotation



VOTRE DOTATION EST
**EXCLUSIVEMENT RESERVÉE À VOTRE
PRATIQUE MCS.**

ELLE NE PERMET PAS DE COUVRIR DES
ÉVÈNEMENTS SPORTIFS OU AUTRE ...



Pensez à vous inscrire aux formations MCS !

Si vous ne l'avez pas encore fait, réservez vite votre place aux formations MCS auprès de :

Béatrice MITHIEUX (pour les MCS des Alpes du Nord et de l'Auvergne) :
beatrice.mithieux@mdem.org - **04 79 96 43 50**

Aurélié LIOTARD (pour les MCS Drôme / Ardèche) :
aurelieliotard.mcs@gmail.com - **07 57 41 39 18**

OCTOBRE 2023

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
		Formations MCS Issoire		Formations MCS Challes les Eaux		
15	16	17	18	19	20	21
		Formations MCS St Thomas en Royans				
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE 2023

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
	Formations MCS		Formations MCS			
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE 2023

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
				Formations MCS		
10	11	12	13	14	15	16
		Formations MCS		Formations MCS		
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

MCS France : Pensez à adhérer !

Adhérez à **MCS France !**

<https://www.helloasso.com/associations/mcs-france/adhesions/bulletin-d-adhesion-2023>



Plus que quelques jours pour vous inscrire au prochain Congrès MdeM :

38^{ème}

CONGRÈS DES MÉDECINS DE MONTAGNE

Port-Leucate

Du 22 au 25 septembre 2023

Conférenciers invités :

Dr Christian Derancourt (Dermatologue) - **Dr Elisabeth Fournier-Charrière** (PEDIADOL) - **Dr Patrick Joubert** (MdeM) - **Frédéric Marion** (directeur Grand Massif Domaines Skiabiles) - **Dr Marie-Christine Maximin** (chirurgien orthopédiste et traumatologue infantile) - **Dr Catherine Radier** (radiologue) - **Julien Robert** (animateur Natura 2000) - **Dr Dominique Savary** (chef de service des urgences adultes du CHU et du Samu 49) - **Pr Elvire Servien** (chirurgien orthopédiste et traumatologue) - **Dr Audrey Woelfin** (médecin du sport)



Médecins de Montagne
Organisation



* mdem.org
info@mdem.org

VENDREDI 22 SEPTEMBRE

13h00 - 14h00	Accueil & ouverture du congrès Drs Manuella Barthes, Emmanuel Filz et Jean-Baptiste Delay MdeM
14h00 - 15h00	Technique chirurgicale de la modulation de croissance Dr Marie-Christine Maximin Chirurgien orthopédiste et traumatologue
15h00 - 16h00	Plans B : trucs et astuces en situation d'urgence Dr Dominique Savary Chef de service des urgences adultes CHU et SAMU 49
16h00 - 16h30	<i>Pause & networking</i>
16h30 - 17h30	Menaces Nucléaires, Radiologiques, Biologiques et Chimiques, comment s'y préparer ? Dr Dominique Savary Chef de service des urgences adultes CHU et SAMU 49
17h30 - 18h30	La sécurité des pistes Frédéric Marion Directeur Grand Massif Domaines Skiables
19h30	 Dîner & soirée au Casino de Leucate

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

8h30 - 9h30	Quelle imagerie en traumatologie des membres et quand la prescrire ? Dr Catherine Radier Radiologue
9h30 - 10h30	Labo Dating Stands partenaires
10h30 - 10h45	<i>Pause & networking</i>
10h45 - 11h45	L'imagerie d'aujourd'hui et de demain Dr Catherine Radier Radiologue
11h45 - 12h45	Quizz dermato
13h00	<i>Déjeuner Village Club</i>
14h30	 Activité TEAM BUILDING
20h00	 Dîner Soirée de Gala (Village Club) Thème : "A Port Leucate, du porc au cat !"

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

Activité DETENTE		10h00
	<i>Déjeuner Village Club</i>	12h30
Lésion musculaires fréquentes en médecine de montagne Dr Audrey Woelfin Médecin du sport		14h00 - 15h00
Historique de la prise en charge de la lésion du LCA de 1953 à 2023 Pr Elvire Servien Chirurgien orthopédiste et traumatologue		15h00 - 16h00
	<i>Pause & networking</i>	16h00 - 16h30
Evaluer et soulager la douleur de l'enfant Intervenant PEDIADOL		16h30 - 17h30
Table ronde sur le fonctionnement d'un cabinet de montagne Dr Patrick Joubert MdeM		17h30 - 18h30
 Soirée locale - Paëlla & marché de produits locaux (Village Club)		19h30

LUNDI 25 SEPTEMBRE

Lésions cartilagineuses Pr Elvire Servien Chirurgien orthopédiste et traumatologue		8h30 - 9h30
L'étang de Salses-Leucate, une halte migratoire incontournable Julien Robert Intervenant		9h30 - 10h30
	<i>Pause & networking</i>	10h30 - 11h00
"Docteur, je ne me souviens plus de la soirée d'hier." Dr Kévin Bertrand Infectiologue		11h00 - 12h00
	<i>Déjeuner Village Club</i>	12h30

NEWSLETTER MCS-AURA n°44

Septembre 2023



Ce mois de septembre a démarré sur les chapeaux de roue pour les MCS. Tout d'abord, avec **le Comité de Pilotage du réseau MCS des Alpes du Nord**, pendant lequel, l'association Médecins de Montagne Rhone-Alpes a pu faire un point sur l'actualité des structures et des déclenchements des départements concernés.

La journée s'est poursuivie avec **l'Assemblée Générale Médecins de Montagne RA - dispositif MCS - réseau Alpes du Nord**. Au programme : rapport moral du Président de l'association, (Dr Richard Langlois), rapport financier 2023 (par le trésorier, Dr Michel Cuny), examen du renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, rapport d'activité 2022/2023, objectifs 2024, renouvellement des membres sortants, validation des nouveaux candidats.

Le mois de septembre s'est clôturé par **le Congrès des Médecins de Montagne**, à Port Leucate, qui a regroupé plus d'une centaine de personnes (médecins - dont de nombreux MCS - partenaires, etc.).

Vous souhaitant bonne lecture,

L'équipe MCS AURA.

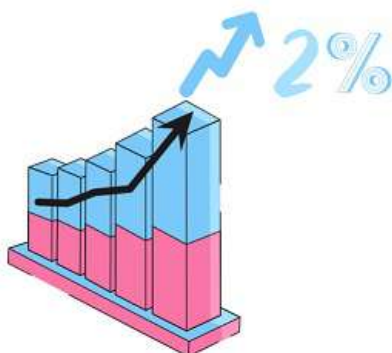


2 713

**Interventions MCS en 2022 du
01/01/2022 au 30/09/2022**

2 793

**Interventions MCS du
01/01/2023 au 31/08/2023**



Comité de Pilotage MCS Alpes du Nord



Le **jeudi 7 septembre** a eu lieu le **Comité de Pilotage MCS du réseau Alpes du Nord**.

La réunion a débuté par les actualités des structures (SAMU, cabinets médicaux...), puis, par le Bilan de l'activité 2022 MCS AURA.

De manière générale, c'est une bonne saison 2022 qui s'est écoulée avec **2 329 interventions répertoriées dont 1 523 missions MCS et 806 MCS Like pour les Alpes du Nord**.

Un point sur la dotation MCS a également été fait ainsi que sur la plateforme MCS : évolutions & dysfonctionnements. Le COPIL s'est clôturé par la validation des candidatures MCS.

Expérimentation Pousse-Seringue Electrique

Les préconisations actuelles de la prise en charge de certaines pathologies que les MCS rencontrent, nécessitent l'utilisation d'amines.

Dans une volonté d'apporter les soins médicaux actualisés recommandés, au bénéfice des patients et avec les contraintes de la pratique MCS (simplicité, légèreté et sécurité), l'association Médecins de Montagne Rhône-Alpes étudie les différents moyens pour pouvoir délivrer la Noradrenaline. Pour cela, l'association a mis en place, au cours de la saison 2022, une expérimentation de pousse seringue électrique MICREL.

L'expérimentation a débuté en hiver 2022 avec deux cabinets des Alpes du Nord. Puis, cet été, un cabinet des Alpes du Nord et un d'Ardèche ont expérimenté ce dispositif PSE mais à ce jour les interventions menées, n'ont pas permis de l'utiliser.

Un protocole adapté à l'utilisation du PSE doit être fourni. L'expérimentation se poursuivra et s'étendra prochainement sur une dizaine de cabinets.



Plateforme MCS

• DYSFONCTIONNEMENTS :

- La CPAM Drôme-Ardèche a demandé un **nouveau format de tableau récapitulatif des astreintes**. A la place de faire une ligne par MCS, il y aura, dorénavant, **une ligne par intervention**. La mise en place de cette évolution a généré de nouveaux bugs. Nous travaillons, en lien avec nos techniciens informatiques pour résoudre ces problèmes.

• EVOLUTIONS :

- "**MCS Nomades**" : le profil des MCS a beaucoup évolué au fil des années. Les médecins non-installés exercent de plus en plus **sur différents cabinets, voire, sur différents départements**. La plateforme ne permet pas, actuellement, de paramétrer les profils MCS sans une intervention manuelle des chargées de mission. Prochainement, la plateforme sera plus adaptée à ces nouveaux profils.

- **PROTECTION DES DONNEES** : migration des données vers une plateforme agréée santé.



Zoom plateforme MCS : Boutons CUMP

Lors de la rédaction de vos fiches MCS, il vous sera possible, d'ici le mois d'octobre, de signaler qu'une intervention a été impactante pour vous et de solliciter les CUMP (Cellules d'Urgence Médico-Psychologique), si vous en ressentez le besoin.

Deux boutons vous seront proposés :

Cette intervention a été psychologiquement impactante

J'accepte d'être contacté-e par la CUMP

- Le 1er bouton servira à nous alerter sur l'impact d'une intervention sur le MCS.
- Le 2ème bouton sollicitera la CUMP renforcée en charge de votre département.

Point sur les candidatures MCS Alpes du Nord



Lors du COPIL MCS Alpes du Nord, 25 nouvelles candidatures MCS ont été validées :

- **14 candidatures** pour la Savoie (73) dont 1 refusée,
- **4 candidatures** pour la Haute-Savoie (74),
- **7 candidatures** pour l'Isère (38),
- **1 candidature** pour l'Ain (01).

Départ du Président du COPIL Régional MCS AURA

Le Dr Bernard Audema, Président du COPIL Régional MCS AURA partira en retraite fin d'année 2023. Il faudra trouver un successeur. Le Dr Richard Langlois a annoncé vouloir postuler au titre de Président du COPIL.



Assemblée Générale MCS Alpes du Nord

La journée s'est poursuivie avec l'**Assemblée Générale de l'association Médecins de Montagne RA dispositif MCS Alpes du Nord**. L'AG a débuté avec le rapport moral du Président, Dr Richard Langlois et s'est poursuivie par le bilan financier du Trésorier, Dr Michel Cuny ainsi que le renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes (Cabinet HEXACT). La réunion a permis de revenir sur l'activité MCS 2022 et les objectifs 2024. On compte parmi eux :

- La poursuite de la rédaction de **la Charte MCS** : fixant les droits et les devoirs de la fonction MCS,
- L'amélioration de **la plateforme** : boutons CUMP, adaptabilité des fiches profils aux médecins exerçant sur plusieurs cabinets et / ou plusieurs départements, amélioration du thesaurus diagnostic,
- **Intégration du dispositif MCS au réseau Urg'ARA** : création d'un onglet MCS sur l'application Urg'ARA, intégrant les fiches mémos et désignation d'un représentant,
- **Mise à jour du cahier des charges MCS** en collaboration avec l'ARS,
- **Mise en paiement des astreintes et des missions** MCS plus rapide.

Lors de cette réunion, les membres sortants ont été réélus :

- **Dr Benoit Cadilhac**
- **Dr Jean-François Fage**
- **Dr Richard Langlois**
- **Dr Julien Mirabel**

Enfin, nous tenions à féliciter et à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres :

- **Dr Pauline Ollivier**

- Dr Sylvain Lamotte
- Dr Ugo Ledermann



De gauche à droite ligne du haut : Dr Jean(François Fage (Secrétaire de l'association), Dr Richard Langlois (Président de l'association), Béatrice Mithieux (Chargée de mission), Dr Thierry Dewaele, Dr Emmanuel Jarry. De gauche à droite ligne du bas : Dr Michel Cuny (Trésorier de l'association), Dr Bernard Audema (Président du COPL Régional), Alexandra Verduci (Chargée de mission), Dr François Clamadieu (MCS La Plagne).



Ces réunions étaient également l'occasion de fêter **les 20 ans** de l'association Médecins de Montagne Rhone-Alpes autour d'un gâteau, pour ce passage à la dizaine supérieure.



Assurance MCS

VOTRE ASSURANCE MCS

Signalez votre activité MCS à votre assureur.

N'hésitez pas à prendre une assurance complémentaire pour avoir une couverture plus complète



MCS France : ça tourne

Le Dr Gael GHENO et Denis CLUZEL ont réalisé un film afin de promouvoir l'activité MCS France.

L'occasion de mettre en avant nos MCS et de redonner les points phares de la fonction MCS :

Des médecins généralistes s'engageant dans une mission de service public, formés à l'urgence par les CESU, permettant de prodiguer des soins aux populations en zones isolées, tout en contribuant à renforcer le lien ville / hôpital grâce à une dotation médicale et biomédicale complète fournie.



Une collaboration renforcée avec tous les acteurs de l'urgence
Des médecins généralistes en zones isolées formés à l'urgence



Un gain de temps et de chance
Une amélioration du pronostic des patients en zones isolées



Devenir MCS c'est intégrer
Un réseau d'aide médicale d'urgence



Médecins Correspondants de SAMU
Des médecins généralistes formés à l'urgence



Foncez consulter la vidéo sur
YouTube

<https://youtu.be/otwY9wjtCCc>

MCS France sur le compte AnnSim 74 / CESU 74

La situation dans le Sud Ardèche

Aujourd'hui en France, notre réseau de soins pour la prise en charge des urgences médicales est fragile. Ce constat n'est plus à faire, il a été criant cet été, mais en cette rentrée 2023, la crise n'est pas derrière nous.

Ainsi, en Ardèche, l'hôpital d'Aubenas ne parvient plus à assurer une ligne

continue de SMUR et, à nouveau cet automne, le service des urgences à Aubenas sera fermé durant plusieurs nuits aux mois de septembre et d'octobre.

Il a été demandé aux médecins correspondants du SAMU des secteurs sud Ardèche de se rendre particulièrement disponible pour la prise en charge des urgences sur ces dates vacantes.

Nous, association MCS Drome Ardèche, avons relayé l'information aux médecins concernés.

Bien évidemment, il semble important que dans le cadre de notre rôle de collaborateur occasionnel du service publique (contractuel dans notre contrat MCS), nous puissions répondre de notre mieux à ces situations de crises.

Néanmoins, compte tenu du fait que la situation ne semble pas s'améliorer et qu'elle concerne aujourd'hui de nombreux centres hospitaliers, il ne semble pas s'agir seulement d'une conjoncture défavorable, d'une situation de gestion de crise, mais bien d'une problématique structurelle qui s'inscrit sur le long terme.

Cet état de fait nous incite à rappeler les principes fondamentaux de notre fonction de médecin correspondant SAMU.

Notre convention médecin correspondant SAMU, établit que l'engagement d'un MCS, se fait en parallèle de l'envoi d'une équipe SMUR. Il n'est pas du ressort du MCS d'assurer les transports médicalisés jusqu'au centre hospitalier.

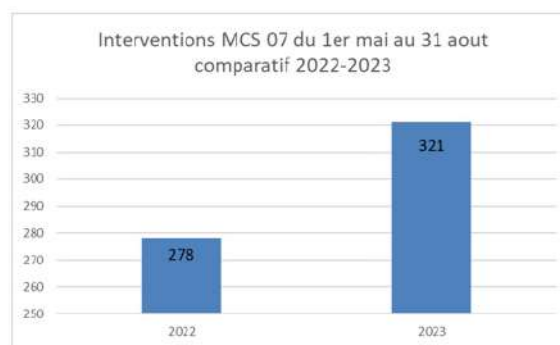
Les MCS sont, par définition, des médecins généralistes qui n'ont ni la formation ni la compétence des médecins du SMUR auxquels ils ne peuvent pas se substituer. Ce sont avant tout des médecins généralistes installés qui n'ont pas de repos compensateur après une nuit de garde. Notre activité principale est la médecine générale

Nous exerçons le plus souvent dans des zones isolées et déficitaires en offre de soin. L'offre de soin en médecine générale est elle-même très fragilisée, il faut le rappeler.

L'inscription d'un MCS sur un tableau de garde, comme son engagement pour une intervention s'il n'est pas de garde, se font sur la base du volontariat. Bien évidemment, nous essayons de nous rendre disponible. Néanmoins certains médecins sont bien peu nombreux sur leur secteur de garde et quand bien même les interventions sont peu nombreuses en zones reculées, nous ne pouvons pas être sûrs d'être disponible lors des sollicitations.

D'ores et déjà, au Sud de l'Ardèche, nous notons une augmentation de l'activité MCS dans les zones concernées en comparant les chiffres d'interventions MCS des années 2022 et 2023 du 1er mai au 31 août (période correspondant à la fermeture des urgences et de la ligne SMUR d'Aubenas en 2023), sur l'Ardèche.

L'augmentation est de 15.4% entre 2022 et 2023



278 interventions en 2022 dont 93 de nuit, soit 33%
321 interventions en 2023 dont 101 de nuit, soit 31%

Nous constatons une nette augmentation sur le secteur de Joyeuse, suivi de Vallon Pont d'Arc, Ruoms, Meyras et Coucouron

Par ailleurs, ces chiffres ne font pas état de la durée des interventions. Espérons que cette situation n'impacte pas le pronostic des patients et que ce surcroît d'activité soit bien vécu par les MCS concernés.

Gardons à l'esprit que notre rôle de MCS est d'améliorer le pronostic des patients en intervenant dans les premières minutes, en coopération avec les SAMU.

Les SAMU doivent nous garantir le respect de nos missions propres et de déclenchements appropriés comme ceci est défini dans notre référentiel national MCS de juin.

Un équilibre est nécessaire et ne confondons pas les missions des uns et des autres, au risque de voir disparaître un maillage MCS construit au fil du temps, sur une confiance mutuelle.

L'association Drôme-Ardèche



Retour sur le Congrès des Médecins de Montagne

Le Congrès des Médecins de Montagne s'est déroulé du 22 au 25 septembre 2023. Cette année, c'est Port Leucate qui accueillait nos médecins.

Au programme : conférences, team building, table ronde sur le fonctionnement d'un cabinet de montagne, soirée de gala déguisée sur le thème "Réveillez l'animal qui est en vous". De même, un quizz interactif s'est déroulé sur le thème "Docteur, je ne me souviens plus de la soirée de la veille".



Les Médecins de Montagne lors des conférences



Jeux " Team Building "



La soirée de gala



Les médecins ont été invités à participer à un quizz interactif (...)



(...) et à découvrir les réponses en direct



Table ronde sur l'organisation de différents cabinets de montagne.

- **Participants** : Drs Brigitte Achkar, Jean-Baptiste Delay, Colin Chaumont, Romain Legris.
- **Modérateurs** : Drs Patrick Joubert, Emmanuel Filz.



Pensez à vous inscrire aux formations MCS !

Si vous ne l'avez pas encore fait, réservez vite votre place aux formations MCS auprès de :

Béatrice MITHIEUX (pour les MCS des Alpes du Nord et de l'Auvergne) :
beatrice.mithieux@mdem.org - 04 79 96 43 50

Aurélien LIOTARD (pour les MCS Drôme / Ardèche) :
aurelieliotard.mcs@gmail.com - 07 57 41 39 18



MCS France : Pensez à adhérer !



Adhérez à **MCS France !**

<https://www.helloasso.com/associations/mcs-france/adhesions/bulletin-d-adhesion-2023>



NEWSLETTER MCS-AURA n°45

Octobre 2023



Le mois d'octobre a été intensif pour le dispositif MCS AURA. En effet, les formations se sont poursuivies du 10 au 18 octobre 2023, d'Issoire à Saint Thomas en Royans, en passant par Challes les Eaux. Cette saison automnale marque également la suite et fin de l'harmonisation des dotations MCS avec la livraison des moniteurs défibrillateurs DGT7 sur le département de l'Ardèche.

L'occasion également de vous rappeler que l'Assemblée Générale de l'association MCS Drôme - Ardèche se fera le 7 décembre 2023 au Pouzin. Pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de vous adresser à Aurélie Liotard, Chargée de Mission Drôme-Ardèche (07 57 41 39 18 / aurelieliotard.mcs@gmail.com).

Nous vous proposons également de partir à la rencontre du CESIM du Pays de Gex avec un article rédigé par le Dr Cyrille Bouterre que nous remercions pour sa contribution.

A la fin de cette newsletter, vous pourrez enfin réussir à faire la différence entre l'association Médecins de Montagne et Médecins de Montagne Rhône-Alpes, alors restez bien jusqu'à la fin !

Vous souhaitant bonne lecture,

L'équipe MCS AURA.



L'harmonisation MCS AURA se termine

Cette année 2023 marque la fin de **l'harmonisation régionale des formations et des dotations MCS.**

L'harmonisation des formations MCS

L'harmonisation du dispositif demandé par l'ARS ARA a débuté dès 2018 avec la formation des auvergnats à Aurillac et se termine cette année avec la mobilisation de tous les CESU ayant des MCS sur leur territoire.

Les retours des questionnaires démontrent que les MCS sont très contents du contenu des formations proposées par le dispositif tant obligatoires que complémentaires.

L'harmonisation des dotations MCS

L'harmonisation de la dotation MCS dans tous les cabinets d'Ardèche avance à grands pas, avec la livraison des scopes DGT7 par la société Schiller.

Mme Murielle Giraud a déjà équipé les cabinets de Lamastre, Vernoux en Vivarais, les Vans et a continué la livraison de ceux-ci, lors de la



formation MCS du 17 octobre dernier, en faisant le déplacement jusqu'à St Thomas en Royans. Elle y a délivré 7 scopes supplémentaires et formé les MCS des cabinets de Meyras, Vallon Pont d'Arc, Le Cheylard, Coucouron, La Voulte et Bourg Saint Andéol, présents sur cette session.

L'ensemble des cabinets de l'Ardèche seront ainsi, tous équipés, d'ici **le 1er novembre 2023**.

Article rédigé par l'association Drôme-Ardèche



Muriel Giraudo (Société Schiller) a accompagné nos MCS de l'Ardèche dans l'apprentissage des scopes DGT7 lors de leur livraison.



AG dispositif MCS Drôme / Ardèche

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MCS ASSOCIATION DRÔME - ARDÈCHE



JEUDI 7 DÉCEMBRE au Pouzin



Vous souhaitez être présent-e, contactez : Aurélie Liotard, Chargée de Mission Drôme-Ardèche (07 57 41 39 18 / aurelieliotard.mcs@gmail.com).



Parole de MCS : L'histoire du CESIM de Gex (01)



Le Centre de Soins Immédiats (CESIM) de Gex, est un centre de soins publique né en **janvier 2020** grâce à la volonté des acteurs politiques du Pays de Gex, et issu d'un Contrat Territorial de Santé (CTS) établi en 2018 en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), le Département de l'Ain, La Région AuRA, le Centre Hospitalier d'Annecy-Genevois (CHANGE) et l'intercommunalité de Pays de Gex Agglo. Ce Projet, accompagné par **une équipe médicale et paramédicale totalement investie, est un projet de santé innovant et unique à bien des égards dans son contenu. Il répond aux difficultés d'accès aux soins de la population gessienne. Il appartient à l'intercommunalité et les acteurs sont tous, salariés de l'administration territoriale.**

Afin de mieux comprendre la genèse du CESIM, il me semble important de le situer dans son territoire. Le Pays de Gex, ancré sur un territoire géographique compris entre la montagne Jura et la frontière suisse, est une enclave naturelle du département de l'Ain. Ce territoire isolé, de 404 km² et de 100 000 habitants, alliant plaines et montagnes dont les stations de ski des Monts Jura, ne compte qu'une trentaine de médecins généralistes actifs pour une moyenne nationale de 89 médecins/100 000 habitants. Entre 25 000 et 40 000 patients n'auraient pas de médecin traitant et l'accès principal à l'hôpital de référence de ce territoire, le Centre Hospitalier (CH) de Saint Julien en Genevois, s'effectue en traversant la frontière suisse avec des temps de trajets très aléatoires (entre 35 minutes et 2 heures).

L'atypicité de ce territoire aindinois se poursuit également dans ses gouvernances:

- En effet, le Pays de Gex appartient au **Groupement Hospitalier Territorial (GHT) du CHANGE** dont l'établissement hospitalier de référence (**CH d'Annecy**) se situe en **Haute-Savoie**.
- **La régulation du Centre 15** s'effectue à **Bourg-En-Bresse** (Chef-lieu du département 01).
- **Le SMUR** d'intervention sur ce territoire appartient au site **du CH de Saint-Julien en Genevois dans le département 74**.

Une fois l'environnement du CESIM présenté, nous comprenons mieux les enjeux de sa création. Dès lors, le CTS de 2018 ayant abouti à l'ouverture du CESIM en janvier 2020, a permis à la population gessienne d'accéder plus facilement à des SNP, et grâce à son projet de santé, a permis de recruter à ce jour :

- **9 médecins salariés, entre temps plein et temps partiels,**
- **5 Infirmier(e)s,**
- **3 secrétaires,**
- **1 gestionnaire administrative.**

LE CESIM est ouvert de 8h à 20h, sur 3 lignes médicales, du lundi au vendredi et le samedi de 8h à 12h. La Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA) est assurée quant à elle, par les médecins libéraux les soirs et les week-ends, dans le prolongement du CESIM.



Isolé et loin de son CH de référence, mais également situé à proximité des stations de ski des Monts Jura, le CESIM s'est doté d'un appareil de radiographie, et de manière unique dès son ouverture, d'Examens de Biologie Médicale Délocalisée (EBMD) en partenariat avec un laboratoire du Jura et l'accord de notre ARS de référence. Ces EBMD permettent à l'équipe soignante d'effectuer des prises de sang et d'analyser sur place les tubes prélevés pour donner un résultat de ces analyses en moins de 30 minutes. Ainsi, notre équipe médicale bénéficie grâce à la minutie de nos IDE, de paramètres tels qu'une NFP, une CRP, un ionogramme, une créatininémie, un bilan hépatique (ASAT, ALAT, GGT, PAL, Bilirubine, Lipases) et des marqueurs cardiaques (Troponine, D-Dimères, NT-ProBNP) qui nous permettent de gérer au mieux l'isolement de notre territoire. Nous possédons également de l'Oxygène et du MEOPA (Mélange Équimolaire d'Oxygène et de Protoxyde d'Azote). Nous réalisons également toutes sortes d'immobilisations.

Fort de débuts prometteurs, de relations de confiance avec les autres acteurs de santé du territoire (médecins libéraux, pharmaciens, sage-femme, SDIS 01, Centre Hospitalier Pays de Gex, etc...), et de par son isolement territorial, le CESIM a rapidement et naturellement évolué pour proposer une activité de Médecin Correspondant SAMU (MCS) depuis le mois de mai 2023. En effet, le Dr Véronique BRYS, seule MCS sur ce territoire, ayant effectué plus de 200 sorties MCS sur la seule année 2022, dont 15 accouchements extrahospitaliers, attendait avec impatience et soulagement une relève et une aide dans son activité de MCS. A ce jour, nous partageons nos plannings et entretenons d'excellentes relations avec elle.

Grâce au soutien et à l'engagement de l'intercommunalité de Pays de Gex Agglo, nous bénéficions d'un véhicule tout terrain pour nos interventions. Nos médecins, MCS, sont également accompagnés sur chacune de leur intervention par nos IDE, sur la base du volontariat.

Plusieurs axes de développement sont encore à l'étude. L'arrivée d'un scanner en 2025 dans la contiguïté de nos murs, en partenariat avec le CHANGE et les radiologues du territoire, est un axe fort. L'accueil de futurs étudiants en est un autre.

L'équipe du CESIM se réjouit, chaque année, de participer aux différentes formations MCS et MDeM de qualité.

Notre structure évolue et recrute chaque année.

Au final, le CESIM se présente comme une structure hybride, publique, innovante, située entre le cabinet du médecin libéral, les acteurs de santé du territoire et notre hôpital de référence. Nous participons activement à l'amélioration de l'accès aux SNP pour la population gessienne. Grâce à notre activité MCS, nous avons également l'impression d'apporter une pierre à l'édifice de la santé sur notre territoire. Que tous les acteurs en lien avec le CESIM soient également remerciés, dont les différents CESU qui participent à notre formation avec tout le talent qui leur appartient.

Article rédigé par le Dr Cyrille Boutherre



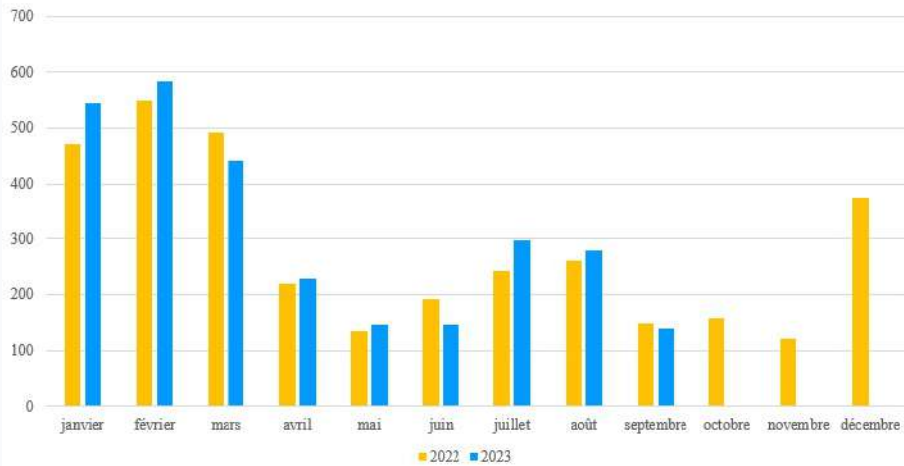
Comparatif nombre d'interventions MCS (2022 / 2023)

Ce mois-ci, nous vous proposons un comparatif du nombre d'interventions en région Auvergne Rhône-Alpes entre 2022 et 2023, mois après mois.

(Le nombre d'interventions d'octobre 2023 n'est pas mentionné car les fiches ne sont pas encore totalement enregistrées sur la plateforme MCS).

	2022	2023
janvier	471	545
février	550	583
mars	492	442
avril	220	228
mai	135	146
juin	191	146
juillet	243	297
août	261	278
septembre	149	139
octobre	158	
novembre	120	
décembre	376	
	3366	2804

Evolution du nombre d'interventions MCS entre 2022 & 2023



Les formations MCS se poursuivent

Les formations MCS ont repris du service avec un rythme intensif :

- le 10 et 11 octobre à **Issoire**,
- le 12 et 13 octobre à **Challes les Eaux**,
- le 17 et 18 octobre à **St Thomas en Royans**.



Formations à Issoire



Formations à Saint Thomas en Royans





Formations à Challes les Eaux

Invitation association Médecins de Montagne :

Célébrons ensemble !

ANNIVERSAIRE

70 ans

Médecins de Montagne
Association créée en 1953

23 NOVEMBRE 2023 | 17H30

Château des Comtes - Challes-les-Eaux

[Cliquez pour confirmer votre participation !](#)

**Diférence association Médecins de Montagne /
Médecins de Montagne Rhône-Alpes :**

En 2023, l'association **Médecins de Montagne Rhône-Alpes - Réseau MCS Alpes du Nord** fête ses **20 ans** et l'association **Médecins de Montagne ses 70 ans !**

Si vous avez toujours voulu savoir la différence entre les deux associations, ce qui suit va vous intéresser ...

L'association **Médecins de Montagne** a été créée en 1953 par des médecins généralistes installés dans les stations de sport d'hiver françaises, avec pour objectif de **pallier le délai d'intervention élevé dans des lieux difficiles d'accès pour les secours, notamment en période hivernale**. A ce jour, elle regroupe près de 350 médecins et près d'une centaine d'internes sur tous les massifs alpins : Jura, Alpes du Nord, du Sud, Massif Central et les Pyrénées. Elle s'attache à améliorer la prise en charge en station et à faciliter l'installation de médecins. Organisme de formation, elle propose des formations adaptées tant à la pratique des médecins de montagne que des médecins généralistes.

En 2003, la Circulaire DHOS/O 1 n° 2003-195 du 16 avril 2003 relative à la prise en charge des urgences, **permet aux médecins de montagne de la région Rhône-Alpes d'accéder à la fonction de MCS. Le financement est assuré par l'ARS RA**. Pour permettre une meilleure gestion du dispositif et le bon suivi du budget alloué par l'Etat, **l'association Médecins de Montagne RA est créée, et s'occupe des MCS de l'Isère et des 2 Savoie et depuis 2015 de l'Ain**.

En 2018, avec la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes, Médecins de Montagne RA-Réseau MCS Alpes du Nord a été amenée à travailler avec tous les MCS de la grande région en mettant à disposition, entre autre, son site internet MCS AURA.

Ce qu'il faut retenir :

- **Médecins de Montagne** = tous les médecins généralistes travaillant en stations de sports d'hiver en France + ceux qui souhaitent bénéficier des formations et des échanges entre praticiens et qui adhèrent à l'association en payant une cotisation – ils peuvent être MCS sur leur territoire (PACA, Pyrénées, AURA) ou pas.
- **Médecins de Montagne RA = tous les MCS d'Auvergne-Rhône-Alpes**

Béatrice Mithieux

Info plateforme MCS : Boutons CUMP

Lors de la rédaction de vos fiches MCS, il vous sera possible, d'ici le mois d'octobre, de signaler qu'une intervention a été impactante pour vous et de solliciter les CUMP (Cellules d'Urgence Médico-Psychologique), si vous en ressentez le besoin.

Deux boutons vous seront proposés :

- Cette intervention a été psychologiquement impactante**
- J'accepte d'être contacté-e par la CUMP**

- Le 1er bouton servira à nous alerter sur l'impact d'une intervention sur le MCS.
- Le 2ème bouton sollicitera la CUMP renforcée en charge de votre département.

Dernières places pour vos formations MCS !

Si vous ne l'avez pas encore fait, réservez vite votre place aux formations MCS auprès de :

Béatrice MITHIEUX (pour les MCS des Alpes du Nord et de l'Auvergne) :
beatrice.mithieux@mdem.org - **04 79 96 43 50**

Aurélié LIOTARD (pour les MCS Drôme / Ardèche) :
aurelieliotard.mcs@gmail.com - **07 57 41 39 18**



MCS France : Pensez à adhérer !



Adhérez à

MCS France !

<https://www.helloasso.com/associations/mcs-france/adhesions/bulletin-d-adhesion-2023>



**Foncez consulter la vidéo sur
YouTube**



<https://youtu.be/otwY9wjtCCc>

MCS France sur le compte AnnSim 74 / CESU 74



NEWSLETTER MCS-AURA n°45

Novembre 2023



La baisse des températures laisse profiler l'ouverture de la saison pour certains cabinets MCS de nos régions. L'occasion de vous rappeler quelques éléments pour bien préparer l'hiver.

Ce mois de novembre a été rythmé par la poursuite des formations MCS avec deux nouvelles sessions, à Challes-les-Eaux. L'année se conclura avec trois dernières formations.

Le dispositif MCS était également présent dans le SAMU Magazine ainsi que lors du colloque de l'ANCESU qui se déroulait, cette année, à Rennes.

Vous souhaitant bonne lecture,

L'équipe MCS AURA.



3 072

Nombre d'interventions MCS 2023

du 1er janvier au 30 novembre 2023

2992

Nombre d'interventions MCS 2022

du 1er janvier au 30 novembre 2022

Assemblée générale MCS Association Drôme - Ardèche

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MCS ASSOCIATION DRÔME - ARDÈCHE



JEUDI 7 DÉCEMBRE au Pouzin



Vous souhaitez être présent-e, contactez : Aurélie Liotard, Chargée de Mission Drôme-Ardèche (07 57 41 39 18 / aurelieliotard.mcs@gmail.com).



Préparer sa saison MCS

L'arrivée de la saison est l'occasion de vous rappeler qu'il est nécessaire de bien préparer votre saison MCS, en amont.



Mise à jour de ma dotation MCS

- Faire l'**inventaire** de ma dotation
- Vérifier les **dates de péremption** des DMS / DM
- Passer ma commande sur la **plateforme MCS** :
 - Circuit régional
 - Circuits locaux



Remplir mon planning d'astreintes

Pour rappel : Les astreintes ne sont pas obligatoires. En revanche, le MCS inscrit sur le planning d'astreintes est tenu de répondre aux sollicitations du C15 !



Contactez mon association pour mettre à jour les infos du cabinet MCS :

- Membres de l'équipe
- Contrat
- N° de téléphone d'astreintes



PRÉPARER

MA SAISON MCS !



IMPORTANT !

Auto-déclenchement :



**Contactez toujours votre
Centre 15 pour les avertir !**



**Après votre intervention
MCS, contactez le C15 pour
obtenir votre n° de mission
MCS !**



Les MCS dans le SAMU Magazine

Début novembre, le dispositif MCS a reçu le SAMU Magazine - Assistant de Régulation Médicale. L'occasion d'y retrouver un article de 8 pages sur le dispositif MCS.

> Retrouvez dès à présent, l'article sur la plateforme MCS AURA.



SAMU MAGAZINE

Assistant de Régulation Médicale



www.afarm.fr

MCS FRANCE

Le 14 septembre 2023, le SAMU de la région de Marseille a été alerté par un appel de détresse provenant d'un particulier. L'appelant indiquait qu'il avait découvert un corps sans vie dans son jardin. Les secours ont été envoyés sur les lieux et ont constaté la présence d'un homme âgé de 65 ans, décédé de causes inconnues. Les secours ont procédé à la constatation des lieux et ont constaté que le corps était dans un état de décomposition avancée. Les secours ont procédé à l'identification du corps et ont constaté qu'il s'agissait d'un homme âgé de 65 ans, décédé de causes inconnues. Les secours ont procédé à la constatation des lieux et ont constaté que le corps était dans un état de décomposition avancée. Les secours ont procédé à l'identification du corps et ont constaté qu'il s'agissait d'un homme âgé de 65 ans, décédé de causes inconnues.



Le 14 septembre 2023, le SAMU de la région de Marseille a été alerté par un appel de détresse provenant d'un particulier. L'appelant indiquait qu'il avait découvert un corps sans vie dans son jardin. Les secours ont été envoyés sur les lieux et ont constaté la présence d'un homme âgé de 65 ans, décédé de causes inconnues. Les secours ont procédé à la constatation des lieux et ont constaté que le corps était dans un état de décomposition avancée. Les secours ont procédé à l'identification du corps et ont constaté qu'il s'agissait d'un homme âgé de 65 ans, décédé de causes inconnues.



Le 14 septembre 2023, le SAMU de la région de Marseille a été alerté par un appel de détresse provenant d'un particulier. L'appelant indiquait qu'il avait découvert un corps sans vie dans son jardin. Les secours ont été envoyés sur les lieux et ont constaté la présence d'un homme âgé de 65 ans, décédé de causes inconnues. Les secours ont procédé à la constatation des lieux et ont constaté que le corps était dans un état de décomposition avancée. Les secours ont procédé à l'identification du corps et ont constaté qu'il s'agissait d'un homme âgé de 65 ans, décédé de causes inconnues.

Le 14 septembre 2023, le SAMU de la région de Marseille a été alerté par un appel de détresse provenant d'un particulier. L'appelant indiquait qu'il avait découvert un corps sans vie dans son jardin. Les secours ont été envoyés sur les lieux et ont constaté la présence d'un homme âgé de 65 ans, décédé de causes inconnues. Les secours ont procédé à la constatation des lieux et ont constaté que le corps était dans un état de décomposition avancée. Les secours ont procédé à l'identification du corps et ont constaté qu'il s'agissait d'un homme âgé de 65 ans, décédé de causes inconnues.



Le 14 septembre 2023, le SAMU de la région de Marseille a été alerté par un appel de détresse provenant d'un particulier. L'appelant indiquait qu'il avait découvert un corps sans vie dans son jardin. Les secours ont été envoyés sur les lieux et ont constaté la présence d'un homme âgé de 65 ans, décédé de causes inconnues. Les secours ont procédé à la constatation des lieux et ont constaté que le corps était dans un état de décomposition avancée. Les secours ont procédé à l'identification du corps et ont constaté qu'il s'agissait d'un homme âgé de 65 ans, décédé de causes inconnues.

Le 14 septembre 2023, le SAMU de la région de Marseille a été alerté par un appel de détresse provenant d'un particulier. L'appelant indiquait qu'il avait découvert un corps sans vie dans son jardin. Les secours ont été envoyés sur les lieux et ont constaté la présence d'un homme âgé de 65 ans, décédé de causes inconnues. Les secours ont procédé à la constatation des lieux et ont constaté que le corps était dans un état de décomposition avancée. Les secours ont procédé à l'identification du corps et ont constaté qu'il s'agissait d'un homme âgé de 65 ans, décédé de causes inconnues.





Le Congrès ANCESU (Association Nationale des Centres d'Enseignements des Soins d'Urgence) a eu lieu les 8, 9 et 10 novembre à Rennes.

Au programme, des ateliers tels que :

- Formation des ARM
- Dynamique des groupes
- Laisser parler les émotions en formation
- Conférences sur des thèmes divers et variés
- Escape Game

Le prochain Colloque de l'ANCESU se déroulera à Nice, en novembre 2025.



A cette occasion, l'association MCS France a pu tenir un stand et représenter le dispositif Médecins Correspondants du SAMU, mis à l'honneur lors de l'ouverture du congrès.



Aurélié Liotard, Chargée de Mission Association Drôme-Ardèche, secrétaire MCS FRANCE.



L'association Médecins de Montagne fête ses 70 ans

Le vendredi 23 novembre 2023 avait lieu l'Assemblée Générale de l'association Médecins de Montagne. La séance s'est ouverte avec un mot de la Présidente, le Dr Suzanne Mirtain. A cette occasion, elle a annoncé son souhait de démissionner de ses fonctions et le Dr Jean-Baptiste Delay de son souhait de prendre sa succession au poste de Président.

La soirée s'est poursuivie avec la conférence menée par le Dr Ando Radafy sur la commotion cérébrale. Puis, un temps d'échange a permis de découvrir les différents pôles composant l'association MdeM : trésorerie, vie associative, formations, relations avec les institutions, MdeM Organisation.

Cette soirée était également l'occasion de réunir les Médecins de Montagne et de fêter, ensemble, les 70 ans de l'association.

La soirée a mis à l'honneur :

- le Dr Suzanne Mirtain pour son implication au poste de Présidente MdeM,
- le Dr Bernard Audema qui partira en retraite à la fin de l'année,
- le Pr Dominique Lamy, partit en retraite en 2022.



Les Drs Suzanne Mirtain et Jean-Baptiste Delay.



Les formations MCS continuent

Les formations MCS se sont poursuivies pour les sessions des :

- 20 / 21 novembre
- 22 / 23 novembre

et se termineront en décembre après les trois prochaines sessions.





Diférence association Médecins de Montagne / Médecins de Montagne Rhône-Alpes :

En 2023, l'association **Médecins de Montagne Rhône-Alpes - Réseau MCS Alpes du Nord** fête ses **20 ans** et l'association **Médecins de Montagne** ses **70 ans** !

Si vous avez toujours voulu savoir la différence entre les deux associations, ce qui suit va vous intéresser ...

L'association **Médecins de Montagne** a été créée en 1953 par des médecins généralistes installés dans les stations de sport d'hiver françaises, avec pour objectif de **pallier le délai d'intervention élevé dans des lieux difficiles d'accès pour les secours, notamment en période hivernale**. A ce jour, elle regroupe près de 350 médecins et près d'une centaine d'internes sur tous les massifs alpins : Jura, Alpes du Nord, du Sud, Massif Central et les Pyrénées. Elle s'attache à améliorer la prise en charge en station et à faciliter l'installation de médecins. Organisme de formation, elle propose des formations adaptées tant à la pratique des médecins de montagne que des médecins généralistes.

En 2003, la Circulaire DHOS/O 1 n° 2003-195 du 16 avril 2003 relative à la prise en charge des urgences, **permet aux médecins de montagne de la région Rhône-Alpes d'accéder à la fonction de MCS. Le financement est assuré par l'ARS RA**. Pour permettre une meilleure gestion du dispositif et le bon suivi du budget alloué par l'Etat, **l'association Médecins de Montagne RA est créée, et s'occupe des MCS de l'Isère et des 2 Savoie et depuis 2015 de l'Ain**.

En 2018, avec la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes, Médecins de Montagne RA-Réseau MCS Alpes du Nord a été amenée à travailler avec tous les MCS de la grande région en mettant à disposition, entre autre, son site internet MCS AURA.

Ce qu'il faut retenir :

- **Médecins de Montagne** = tous les médecins généralistes travaillant en stations de sports d'hiver en France + ceux qui souhaitent bénéficier des formations et des échanges entre praticiens et qui adhèrent à l'association en payant une cotisation - ils peuvent être MCS sur leur territoire (PACA, Pyrénées, AURA) ou pas.
- **Médecins de Montagne RA = tous les MCS Alpes du Nord**.

Béatrice Mithieux, Chargée de Mission Association Médecins de Montagne Rhône-Alpes, Dispositif MCS Alpes du Nord.

Info plateforme MCS : Boutons CUMP

LES **CUMP** DE LA REGION AURA

PARTENAIRES DU **RESEAU MCS**



Dr Thomas Favard - Psychiatre

Lors de la rédaction de vos fiches MCS, il vous est, désormais possible de signaler qu'une intervention a été impactante pour vous et de solliciter les CUMP (Cellules d'Urgence Médico-Psychologique), si vous en ressentez le besoin.

Deux boutons vous seront proposés :

- Cette intervention a été psychologiquement impactante
- J'accepte d'être contacté-e par la CUMP

- Le 1er bouton servira à nous alerter sur l'impact d'une intervention sur le MCS.
- Le 2ème bouton sollicitera la CUMP renforcée en charge de votre département.



Dernières formations MCS !



MCS France : Pensez à adhérer !



Adhérez à **MCS France !**

<https://www.helloasso.com/associations/mcs-france/adhesions/bulletin-d-adhesion-2023>



Foncez consulter la vidéo sur YouTube

<https://youtu.be/otwY9wjtCCc>

MCS France sur le compte AnnSim 74 / CESU 74



NEWSLETTER MCS-AURA n°47

* décembre 2023 *



Le mois de décembre se termine avec la dernière newsletter de 2023. Tout au long de cette année, le dispositif a continué d'évoluer grâce à votre implication dans l'association.

2023 a été marquée par différents éléments d'évolution :

- La fin de l'harmonisation régionale des formations et des dotations MCS,
- La fin de la migration des données de santé sur la plateforme agréée,
- La protection intellectuelle de la plateforme MCS AURA,
- La mise à disposition de deux boutons CUMP,

L'activité MCS ne cesse de croître avec :

- Plus de 3 300 interventions répertoriées sur l'année 2023,
- 362 MCS au total,
- 58 nouveaux MCS,
- 120 cabinets en territoire isolé,
- 94 secteurs d'astreintes,
- 352 MCS formés au cours de l'année 2023,

Pour cette nouvelle année, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux et tenons à vous remercier, une fois encore, pour notre collaboration,

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous,

L'équipe MCS AURA.



3 415

Nombre d'interventions MCS 2023

du 1er janvier au 31 décembre 2023

3 368

Nombre d'interventions MCS 2022

du 1er janvier au 31 décembre 2022

Comité de Pilotage MCS Régional



pour les associations de faire un retour sur l'année 2022 et 2023, d'échanger sur les projets menés et ceux à venir. Yann Lequet, directeur délégué « pilotage opérationnel, premier recours, parcours et professions de santé » à la direction de l'offre de soins a souligné la pérennité du dispositif qui a fêté ses 20 ans cette année. Il a remercié la mobilisation de tous les acteurs qui le compose. L'objectif demeure le même : améliorer l'accès aux soins de premiers recours pour les populations à plus de 30 minutes des services d'urgence.

La réunion a débuté avec le discours de départ du Président du COPIL, le Dr Bernard Audema qui fera valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2023. Cela a également été l'occasion pour son Co-Président, le Dr Jonathan Duchenne, de le remercier pour ces années de collaboration. La réunion s'est poursuivie avec l'élection du successeur de Bernard Audema. A l'unanimité, c'est le Dr Richard Langlois, (déjà Président de l'association Médecins de Montagne Rhône-Alpes) qui a été élu à cette double Présidence.

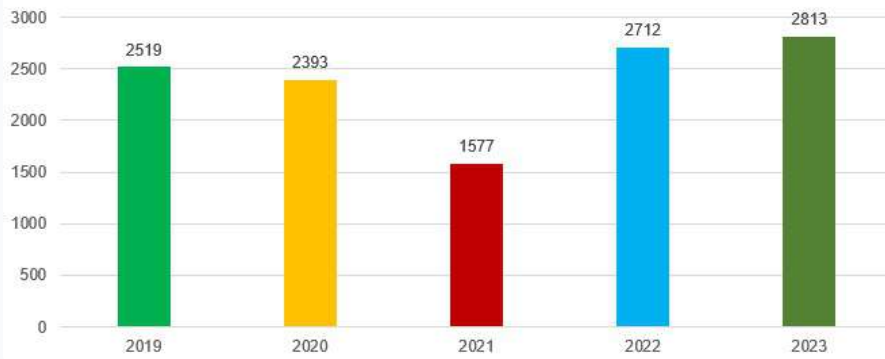


LE DISPOSITIF MCS EN 2023 : LES INFOS CLÉS



- 361 MCS** 
- 179 femmes**
182 hommes 
- 127 cabinets** 

Evolution des interventions MCS*



*du 1er janvier au 30 septembre de chaque année

Un point a également été fait sur la procédure cadre ainsi que sur les ajustements de la dotation MCS (circuit local / circuit régional / biomédical).

Les projets se poursuivent pour 2024 avec l'amélioration de la plateforme MCS AURA, un travail collaboratif sur les fiches mémo avec Urg'ARA, une révision du cahier des charges régional, la poursuite de l'harmonisation du parc biomédical.

Un travail de vigilance reste à faire sur l'amélioration des déclenchements MCS.



Information dotation :

Votre dotation va prochainement évoluer comme suit :

- « **HEPARINE SODIQUE** 25000UI/5ml - 2 flacons (pour bolus uniquement / Procédure « Angioplastie » Cf. Fiche Mémo SCA). Mise en conformité de la dotation MCS en accord avec le protocole de prise en charge MCS.
- **Salbutamol 5mg/2,5ml INH unidose** (présentation adulte) à remplacer par « SALBUTAMOL 5mg/2,5ml INH unidose ou TERBUTALINE 5mg/2ml INH unidose » (parce que les PUI, souvent, ne disposent que de l'une ou l'autre de ces spécialités).
- **Glucagen 1mg/1ml** ne sera plus commercialisé à compter du 31/10/2023 : à remplacer par « GLUCAGEN 1mg/1ml ou GLUCAGEN 1mg/1ml KIT » (flacon de solvant remplacé par seringue préremplie de solvant).
- Ajout de **lame laryngoscope usage unique taille 1 droite** (pour intubation avec sonde taille 3 - nouveaux-nés et nourrissons -12mois.

Les lames laryngoscope (taille 1) vous seront envoyées par voie postale depuis l'association Médecins de Montagne Rhône-Alpes.



Rappel FASTRACH

La saison hivernale a débuté pour les MCS. L'occasion pour nous de vous rappeler de nous retourner les FASTRACH non-utilisés.

Pour rappel : fin 2022, le laboratoire TELEFLEX n'était plus en mesure de livrer ses masques laryngés et sondes armées FASTRACH à usage unique et les a remplacé par des FASTRACH réutilisables nécessitant une stérilisation. C'est le CHU Grenoble Alpes qui s'est chargé de la stérilisation (Service Stérilisation - Pôle Pharmacie) selon la procédure qualifiée par TELEFLEX.

Pour le réseau MCS, il est convenu que ces Dispositifs Médicaux Stériles « réutilisables » soient considérés **« à usage unique », sans perspective de réutilisation après 1ère utilisation.**

Les FASTRACH stérilisés par le CHU GA ont, cependant, une date de péremption plus courte (un an). **Aussi, nous vous prions de bien vouloir vérifier la date de péremption de vos FASTRACH et de faire parvenir, à l'association, ceux dont la date a expiré pour permettre à la Pharmacie du CHU GA de procéder à une re-stérilisation.**

ATTENTION : vous ne pouvez pas procéder vous-même à la

stérilisation de ces DM.

Merci de votre compréhension,



RAPPEL : ASTREINTES !



Rappel : Astreintes MCS



Si le MCS est inscrit sur le planning d'astreintes, il est dans l'obligation de répondre aux sollicitations du Centre 15.



Dans le cadre de l'activité MCS, les astreintes MCS ne sont pas obligatoires.



Si le MCS n'est pas inscrit sur le planning d'astreintes, le Centre 15 peut solliciter le MCS qui est en droit d'accepter ou de refuser l'intervention.

IMPORTANT !

Auto-déclenchement :



Contactez toujours votre
Centre 15 pour les avertir !



Après votre intervention
MCS, contactez le C15 pour
obtenir votre n° de mission
MCS !



Clap de fin pour les formations MCS

Les formations MCS se sont clôturées avec les sessions des :

- 7 / 8 ; 12 / 13 décembre et 14 / 15 décembre 2023



Les formations MCS sont de retour !

Les dates de formations MCS obligatoires sont d'ores et déjà disponibles sur la plateforme MCS AURA.



FORMATIONS MCS 2024 :

RÉSERVEZ VOTRE PLACE
DES MAINTENANT !



AVRIL

3/4 AVRIL : AURILLAC

MAI

14/15 MAI : VOGÜE

16/17 MAI : VOGÜE

22/23 MAI : CHALLES LES EAUX

OCT

3/4 OCT : CHALLES LES EAUX

8/9 OCT : ISSOIRE

15/16 OCT : ST THOMAS ROYANS

NOV

12/13 NOV : CHALLES LES EAUX

14/15 NOV : CHALLES LES EAUX

DEC

3/4 DEC : CHALLES LES EAUX

5/6 DEC : CHALLES LES EAUX

10/11 DEC : CHALLES LES EAUX

Info plateforme MCS : Boutons CUMP

LES **CUMP** DE LA REGION AURA

PARTENAIRES DU **RESEAU MCS**



Dr Thomas Favard - Psychiatre

Lors de la rédaction de vos fiches MCS, il vous est, désormais possible de signaler qu'une intervention a été impactante pour vous et de solliciter les CUMP (Cellules d'Urgence Médico-Psychologique), si vous en ressentez le besoin.

Deux boutons vous seront proposés :

- Cette intervention a été psychologiquement impactante
- J'accepte d'être contacté-e par la CUMP

- Le 1er bouton servira à nous alerter sur l'impact d'une intervention sur le MCS.
- Le 2ème bouton sollicitera la CUMP renforcée en charge de votre département.



MCS France : Pensez à adhérer !



Adhérez à

MCS France !

<https://www.helloasso.com/associations/mcs-france/adhesions/bulletin-d-adhesion-2023>



**Foncez consulter la vidéo sur
YouTube**

<https://youtu.be/otwY9wjtCCc>

MCS France sur le compte AnnSim 74 / CESU 74

